

# ENQUÊTE

SAMEDI 4 DIMANCHE 5  
MAI 2013  
NUMÉRO 569

100F

www.enqueteplus.com

SON PARCOURS, SA FAMILLE, SON ENGAGEMENT...

# Les carnets secrets de Mimi Touré

► L'influence décisive d'un père ...médecin



P.6&amp;7

**BOUILLONNEMENT AU PDS**

Le silence intrigant de Modou Diagne Fada **P.2**



**ABROGATION DE LA LOI EZZAN**

La famille de Me Sèye bénit le projet **P.7**

**ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**

Le Sénégal cherche à "juger vite et bien" **P.5**

**PRÉPARATIFS DU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE**

Le Forum civil dénigre un gré à gré de 269 millions **P.4**



Elimination de la transmission mère-enfant du virus du SIDA.



La Première Dame s'engage!



Cérémonie de lancement du plan d'action national  
06 mai 2013, au Centre de santé de Diamaguène Sicap Mbao  
à partir de 15h

ONUSIDA



Une génération sans Sida,  
c'est possible!

BOUILLONNEMENT POLITIQUE

Le silence intrigant de Modou Diagne Fada

**A**bsent de la scène depuis quelques semaines, Modou Diagne Fada n'intrigue pas seulement ses camarades libéraux, mais attire de plus en plus l'attention d'autres observateurs avertis sur sa personne. Le dernier ministre de la Santé sous Wade est de plus en plus absent aux réunions du Parti démocratique sénégalais (Pds). Il est aussi invisible dans les grandes manifestations, même si du reste, il est absent depuis quelques jours du Sénégal. Que se passe-t-il donc ? EnQuête avait en tout cas pressenti un refroidissement des relations entre Modou Diagne Fada et ses camarades de parti, après les premières révélations sur les malversations supposées d'anciens dignitaires du régime Wade. L'ex-responsable des Jeunesses libérales qui avait transmis, au début des années 2000, le relais à Aliou Sow (lui aussi de plus en plus discret), serait en train de "réfléchir", selon certains de ses proches avec qui nous nous sommes entretenus, sur son avenir politique. Même si les proches de Karim Wade le surveillent comme du lait sur le feu, selon nos sources, il est hors de question que Fada s'accoquine avec l'actuel pouvoir. Va-t-il, après la période de réflexion, retourner à ses anciennes amours libérales ou se frayer une voie à lui,



à l'intérieur même du Pds ? En tout cas, le fait qu'il soit un des rares responsables politiques du Pds à ne pas être cités dans des affaires de détournement de deniers publics et d'enrichissement illicite est un argument qui pourrait être utilisé, pour appâter politiquement. Wait and see ! ■

À la Cedeao, le Pds crie "encore victoire"

Réunis hier, en Comité directeur, à sa permanence nationale de Dakar, le Parti démocratique sénégalais (Pds) s'est prononcé sur la question des libertés. Celle-ci est relative à la mise sous mandat de dépôt de leur "frère", Karim Wade, accusé d'enrichissement illicite dans le cadre de la traque des biens mal acquis engagée par le régime du successeur de son père. Selon le communiqué rendant compte de la réunion des libéraux, le comité directeur "dénonce la situation de quasi isolement de (...) Karim Wade qui n'a reçu aucune visite, sauf celle de ses avocats". À ce propos d'ailleurs, la plainte que le fils d'Abdoulaye Wade a déposée contre l'État du Sénégal auprès de la Cour de justice de la Cedeao sise à Abuja au Nigeria. L'affaire qui devait être examinée jeudi l'a finalement été hier.

À la Cedeao, le Pds crie "encore victoire" (suite)

Et d'après l'Agence de presse sénégalaise (Aps) citant le Pds, la Cour "s'est déclarée compétente sur la requête introduite par les avocats de Karim Wade et a rejeté les exceptions de l'État". "Encore une victoire pour le Pds. La Cour de la Cedeao s'est déclarée compétente sur la requête de Karim Wade et a rejeté toutes les exceptions de l'État qui avait présenté une requête signée par 11 avocats", a dit à l'Aps citant le service de communication de la formation libérale. Lequel a ajouté que la Cour de la Cedeao a reconnu "l'urgence de statuer sur le différend et renvoyé le dossier au fond le 17 mai prochain pour les besoins de la plaidoirie". En février dernier, la juridiction de l'organisation communautaire avait rendu un arrêt rejetant la mesure d'interdiction de sortie de territoire qui frappait des dignitaires de l'ancien régime visés par des enquêtes de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei). La juridiction

africaine avait ordonné la levée de l'interdiction de voyage qui frappait ces dignitaires libéraux. Mais elle s'était déclarée incompétente sur la suspension des poursuites visant le délit d'enrichissement illicite.

Le Comité directeur et ses absents de taille...

Restons dans cette ambiance politique pour dire que les réunions du Comité directeur du Parti démocratique sénégalais (Pds) ne sont plus si courues. Loin de l'époque où l'on se bousculait aux portillons pour faire partie des privilégiés du CD. C'est plutôt l'effet inverse qui se donne à voir. Les absents se comptent à la pelle, comme hier par exemple. Ablaye Faye, Aïda Mbodj, Awa Diop etc. C'est Omar Sarr qui a ouvert la réunion avant de s'éclipser. Soit dit en passant, c'est lui-même qui conduisait son véhicule. Par contre Me El Hadj Amadou Sall, Doudou Wade et Ousmane Ngom étaient bien de la partie. À noter cependant que Fabouli Gaye, le président du conseil régional de Kolda a été félicité par ses camarades, pour avoir mobilisé contre Macky Sall, lors du dernier Conseil des ministres décentralisé...



Piques d'Ousmane Diagne : Mimi Touré no comment...

La sortie musclée et voilée de l'ex-Procureur de la République à l'endroit du pouvoir et de l'actuelle Garde des Sceaux n'a pas fait réagir celle que l'on attendait. Interrogée hier à Saly par votre serviteur sur les propos d'Ousmane Diagne lors du pot

d'adieu organisé en son honneur jeudi, Aminata Touré n'a pas souhaité rajouter le moindre milliardième de litre d'huile sur le feu. Elle a préféré en sourire, mais avec ce rictus malin qui en dit long sur ce qu'elle pense de son "ami Ousmane". Sur un autre terrain, elle a réaffirmé la détermination du gouvernement et de l'État à accentuer la lutte contre la corruption qui est un des indicateurs essentiels de l'agrégat Doing Business sur l'environnement des affaires.

Magistrats et avocats gênés par la méthode

Si la sortie du jeudi de l'ex-Procureur de la République a fait boom, beaucoup de hauts magistrats pensent qu'Ousmane Diagne aurait pu s'en passer. Certains sont même choqués par la méthode et la forme. Car les magistrats, généralement dans la réserve, souvent à l'excès d'ailleurs, ne sont pas habitués à ce genre de performance qualifiée de..."politicienne" par certains. Même les avocats ne cachent pas leur désapprobation. Estimant, de la bouche même de certains, que le Parquet n'est pas une propriété personnelle, mais bien l'affaire de la République. Certains vont même jusqu'à remettre en cause l'image d'une personne intègre qu'Ousmane Diagne chercherait à se tailler, citant plusieurs dossiers dont celui de Bara Tall. Tout un programme...

Accord pour enquêter sur Habré au Tchad

Le Sénégal et le Tchad ont signé hier un accord devant permettre aux juges des chambres spéciales créées pour juger Hissène Habré de mener des enquêtes dans son pays d'origine. Réfugié au Sénégal depuis 1990, Habré est accusé de crimes de guerre. Présent à la séance des paraphes, le ministre tchadien de la Justice Jean Bernard Badaré parle de "phase décisive" dans le procès, ajoutant que celui-ci "ne peut avoir lieu sans que les enquêteurs puissent se déplacer au Tchad".

L'empreinte d'Alioune Sarr au Commerce

Des changements sont intervenus au ministère du Commerce, de l'Industrie et du Secteur informel. Suite à sa nomination à ce département où il a remplacé son camarade de parti (Afp), El Hadj Malick Gackou, Alioune Sarr a procédé ainsi à plusieurs changements dans le staff laissé en place par ses deux prédécesseurs dont Mata Sy Diallo, premier ministre du commerce sous Macky Sall. Selon une source bien au fait de ces réaménagements, c'est Augustin Yakhar Faye, magistrat, précédemment substitut du procureur et de la haute fonction publique, qui est le nouveau Directeur de cabinet du ministre Alioune Sarr. Augustin Yakhar Faye remplace à ce poste Moustapha Ly recasé à la direction des Pme. Toutefois, souffle notre interlocuteur, si M. Sarr en a décidé ainsi, c'est pour "réorganiser le ministère, pour imprimer sa marque dans la mise en œuvre cohérente de la politique du gouvernement". En plus de Moustapha Ly, le secrétaire général du ministère, Casimir Demba Cissé, a été relevé de son poste, comme annoncé par le Conseil des ministres jeudi. Il a été remplacé par Makhtar Lakh, un commissaire aux enquêtes économiques. Auparavant, le ministre Alioune Sarr avait relevé Adama Seydou Diallo de la direction du commerce intérieur au profit d'Ousmane Mbaye. Avant son entrée dans le gouvernement d'Abdoul Mbaye, M. Sarr était directeur de l'Agence sénégalaise de la promotion des exportations (Asepex). Aussi note-t-on dans son staff, "deux ex-collaborateurs à l'Asepex, en l'occurrence Mamadou Ndao, directeur de la communication à l'Asepex et Bathie Ciss, conseiller juridique spécialisé sur les questions de négociations commerciales internationales", d'après notre source.

Assurance santé, un Pool pour les gorgorlou

L'Assurance santé "descend" vers les gorgorlou (débrouillards ou petites bourses en wolof). C'est l'engagement du Pool Micro Assurance Santé (Pmas), créé par six compagnies sénégalaises (Askia, Cga, Cnart, Nsia, Sécurité Sénégalaise et Salama), et lancé hier. L'objectif est d'atteindre une couverture de 50% de la population d'ici 2015, en ciblant les populations à revenu modeste. D'après le pool, il s'agira d'encadrer les mutuelles de santé, d'assurer une professionnalisation afin de servir aux populations certains produits devant leur permettre d'accéder à des soins de qualité. Les prestations seront assurées par des prestataires comme les postes de santé, les hôpitaux au bénéfice des personnes qui adhèrent à des mutuelles de santé. Les Groupements organisés (GO) et les élèves issus des couches défavorisées, généralement exclus des systèmes traditionnels, constituent les cibles visées en priorité. Les initiateurs entendent favoriser l'inclusion des artisans, commerçants détaillants du secteur informel, paysans, éleveurs, pêcheurs, artistes, élèves des banlieues et zones rurales. Et pour le dispositif d'assurance, la gamme de produits proposée privilégie l'offre publique de santé avec une grille tarifaire accessible au plus grand nombre. Le projet cible d'abord l'agglomération de Dakar, avant de se déployer sur l'ensemble du territoire national.

Assurance santé, un Pool pour les gorgorlou (suite)

Selon le directeur général du Pmas, El hadj Abdou Aziz Fall, cet engagement découle de la convention cadre partenariat public-privé signée avec le ministre de la Santé et de l'Action sociale, Awa Marie Coll Seck. "Cette plate-forme vient à son heure, car l'assurance classique coûte chère et 80% de la population sont sans couverture sanitaire". Il a ajouté que "non seulement ça permet d'avoir l'accès aux soins de santé mais, par ailleurs, cela leur permet d'être en sécurité pour le système financier décentralisé qui fait du micro crédit". M. Fall signale que le projet s'est concrétisé sous l'initiative de partenaires privilégiés comme le Centre international de développement et de recherches (CIDR), le BIT et l'Agence française de développement (AFD). De l'avis du ministre de la Santé et de l'Action sociale, Awa Marie Coll Seck, "avec ce partenariat public-privé, les objectifs de couverture maladie universelle pourront être réalisés, sachant que seuls les 20% de la population ont accès à une assurance maladie".

Hamdy Baba de Marley



Après avoir repris en acoustique plusieurs tube de Youssou Ndour, l'artiste instrumentiste, Baba Hamdy s'apprête à lancer un autre album international tendance reggae. Selon une note en faisant état, reçue hier, Baba se "focalise sur Bob Marley en reprenant sept de ses titres pour séduire le monde". Le texte précise que les titres repris sont d'une "originalité que le monde n'a jamais connu jusque-là". Pour le lancement de l'opus, un point de presse est prévu le jeudi 9 mai en croisière sur la chaloupe de Dakar-Gorée, avec des "invités de marque". ■

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice  
Boulevard de l'Est-Point E  
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar  
Tél. : 33 825 07 31  
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

**Directeur de la publication :**  
Mahmoudou Wane  
**Directeur de la rédaction :**  
Mamadou Lamine Badji  
**Rédacteur en chef :**  
Momar Dieng  
**Chefs de desk :**  
Momar Dieng - Politique  
**Maquette :** Renaud Lioult (directeur artistique), Penda Aly Ngom, Ahmet Ka  
**Photographe :** Amadoune Gomis  
**Impression :** Graphik Solutions

**Régie publicitaire :**  
maimounaenquete@gmail.com  
Tél. : 77 834 11 90  
aichafallenquete@gmail.com  
Tél. : 33 825 07 31

APRÈS AVOIR OBTENU UN NON-LIEU

# Les dirigeants de l'ADM dénoncent un "règlement de compte"

Le DG de l'Agence de développement municipal (ADM) et ses proches collaborateurs ont toujours soutenu n'avoir pas fauté, malgré les accusations de détournement de deniers publics qui pesaient sur eux depuis 2009. Et ils avaient raison !



■ AMADOU NDIAYE

Poursuivi pour faux et usage de faux, détournement de deniers publics et corruption passive, le Dg de l'Agence de développement municipal (Adm) avait été mis sous contrôle judiciaire, depuis le mois de mai de l'année 2012. Idem pour ses proches collaborateurs, notamment le Directeur administratif et financier, Cheikh Tidiane Sène, Abdoul Karim Diallo, le responsable de la cellule de passation des marchés publics et l'entrepreneur Sidy Thiam. Tous ont bénéficié d'un non-lieu. Interpellé hier sur le verdict, Mouhamadou Kabir Sow a dit avoir reçu l'ordonnancement du non-lieu avec "humilité". De poursui-

vre : "Logique pour logique, nous avons toujours dit que nous n'avions pas fauté et c'était ça la vérité. Et je me rappelle les termes soutenus devant le juge, je lui disais que je crierais très haut pour qu'il m'entende ; dans cette affaire-là, il n'y a pas eu une virgule d'erreur dans le dossier".

Tout a démarré après la publication du rapport 2009 de l'Autorité de régulation des marchés publics (Armp). Dans ledit rapport, les auditeurs avaient souligné que 90% des marchés passés l'ont été avec des demandes de renseignements et de prix (Drp). De l'avis des auditeurs, ces Drp correspondaient à des procédures de fractionnement pour éviter l'appel d'offre. Seulement, l'auditeur en question était en contentieux avec l'Adm. "Il était en contrat avec l'Adm et son contrat devait faire partie des contrats à auditer", renseigne Cheikh Tidiane Sène qui s'interroge sur le "comment on peut auditer quelqu'un avec qui on a un contentieux" ? Après contre-expertise, un autre auditeur est arrivé à démontrer les arguments du premier. Lesquels arguments relevaient plus d'un "règlement de compte" que d'autre chose. Le "contentieux" et le "conflit d'intérêt" avaient ainsi miné cette affaire jusqu'à ce que la vérité éclatât. ■

TENTATIVE DE VIOL À LA MÉDINA

## Le quadragénaire aurait profité du sommeil de la domestique

Âgé de la quarantaine, B. Dièye risque de passer les trois prochaines années derrière les barreaux, pour avoir tenté de violer la domestique de sa sœur.

■ FATOU SY

03 avril. Après une journée de travail, M. Guèye entre dans sa chambre. La domestique de 17 ans s'allonge sur le dos et décide de faire une sieste. Pas pour longtemps, puisque

selon sa déposition faite devant les enquêteurs de la police de Médina, B. Dièye "s'est jeté sur elle". " Je me suis débattue en criant", raconte la victime. Intrigué par les cris et les bruits provenant de la chambre, un des voisins de B. Dièye est venu frapper à la porte. Le prévenu lui a aussi-

tôt déclaré qu'il ne se passait rien. Mais à cause des cris persistants de la domestique, le témoin a été obligé d'insister. Lorsque B. Dièye a ouvert la porte, la domestique est allée se réfugier dans la cuisine, tout en confiant à " son sauveur" que B. Dièye a voulu abuser d'elle.

En l'absence de la partie civile et du témoin, le mis en cause qui comparait hier, devant le tribunal des flagrants délits de Dakar, a servi une version différente de celle de la plaignante.

D'emblée, le prévenu a prétendu que la partie civile est sa copine. Pour étayer ses propos, il a révélé avoir passé la nuit, à quatre reprises, avec "sa domestique". Selon lui, aux environs de 20h 30mn, ce jour-là, "après avoir reçu un coup de fil, elle m'a demandé de l'argent pour ache-

ter du savon en poudre". "Elle a duré dehors, a-t-il ajouté. À son retour, je lui ai demandé des explications sur le coup de fil". Mais pour toute réponse, raconte B. Dièye, "sa copine" lui a souri. Furieux et "jaloux", le prévenu déclare avoir cogné la jeune fille avec un livre. La victime, a-t-il poursuivi, a répliqué en l'empoignant. "C'est en reculant que la porte s'est refermée toute seule", a soutenu B. Dièye qui nie ainsi toute tentative de viol. En revanche, il a reconnu le délit de coups et blessures volontaires.

Conforté par la déposition de la jeune domestique qui nie l'existence d'une relation amoureuse avec le prévenu, le parquet a requis trois ans ferme. B. Dièye sera-t-il relaxé comme le souhaite la défense ? Réponse le 10 mai prochain, date du délibéré. ■

WAKHINANE- RÉPUDIÉE PAR SON MARI

## Elle revient nuitamment dans la maison conjugale et mord son ex-coépouse au sein

N. F. Guèye a été répudiée par son mari, depuis juste trois mois. Il y a quelques jours, elle est revenue dans la maison conjugale et s'en est violemment prise à sa coépouse.

■ CHEIKH THIAM

Jalousie quand tu nous tiens ! N. F. Guèye n'a pas du tout digéré que son mari convole en justes noces avec une jeune nymphe du nom de A. Niang. Dans un premier temps, sa réaction a été de quitter le domicile conjugal, il y a trois mois. En

effet, malgré ses intimidations, ses injures et ses menaces, faisant de la vie de sa coépouse un véritable enfer, celle-ci tint bon. N. F. Guèye finit par quitter le domicile conjugal situé à Wakhinane, un quartier de la commune de Pikine. C'était en février dernier. Le 29 avril dernier, elle est revenue pendant la nuit, armée d'un

bâton. "Alors que je dormais avec mon mari, nous avons entendu des bruits dans la cour. Je me suis levée pour aller aux toilettes. Là, j'ai vu N. F. Guèye armée d'un bâton, elle m'a attaquée et m'a roué de coups. Ensuite, elle m'a mordu au niveau du sein gauche. J'ai un certificat médical de 7 jours d'incapacité temporaire de travail qui atteste de mes blessures", a raconté A. Niang devant les enquêteurs. Poursuivant ses dénonciations, elle dira : "elle m'a injurié au vu et au su de tout le monde. Aujourd'hui (Ndlr : le 2 mai, jour de leur audition à la police), vous avez vu de vos propres yeux que sa mère m'a attaquée devant le commissariat. Actuellement, je saigne de partout. C'est elle qui m'a attaquée en premier. Mon mari et son oncle étaient présents".

Entendue à son tour, N. F. Guèye

n'a pas nié le fait d'être retournée nuitamment dans son ancien domicile conjugal. Toutefois, elle a laissé entendre qu'elle n'a fait que répondre à une attaque de sa coépouse. "Je suis mariée avec O. Ndiaye, depuis 7 ans. Lorsqu'il a épousé une seconde femme, il a cessé de nous donner de quoi vivre, mes enfants et moi. Je n'avais plus aucun soutien. C'est ainsi que j'ai décidé de retourner dans ma maison pour demander à mon mari de me donner de quoi vivre. Sa femme est sortie pour m'attaquer et j'ai riposté", a-t-elle déclaré devant les hommes du commissaire Mamadou Tendeng. Selon elle, son mari l'a juste répudiée, mais il n'y a aucun acte juridique qui le notifie. Invité à donner sa version des faits, le mari, O. Ndiaye, a enfoncé sa première femme, en confirmant les déclarations de sa seconde épouse. "Ma première

DIVULGATION SUR FACEBOOK DES ÉBATS D'UN EX-COUPLE

## "Ma tey rew" et son acolyte envoyés en prison pour deux ans

Le tribunal des flagrants délits de Dakar a condamné, hier, à deux ans de prison ferme, deux informaticiens qui ont divulgué les images des ébats d'un couple divorcé.

Deux ans. C'est le temps que va durer l'éducation de Ismaël Gnimaga et Habib Diaw alias " Ma tey rew" ou " Il me plaît d'être impoli". Ces deux informaticiens, coupables de divulgation de données à caractère pornographique et d'extorsion de fonds, vont passer dans une prison. Ils paient ainsi pour leur indiscipline à l'endroit de Ben Mouhamed Diobaye et Ndèye Bobo Fall. Deux ex-conjoints à qui les deux amis ont fait vivre un véritable cauchemar en divulguant les images de leurs ébats sur Facebook. En retournant en Europe au mois d'octobre dernier, Ben Diobaye oubliant son ordinateur portable dans le taxi de El Hadj Mody Dièye. Après avoir gardé l'ordinateur pendant cinq mois, le taximan remit la machine aux deux informaticiens. Malgré le code de sécurité, ils purent accéder aux fichiers de l'ordinateur. En découvrant les photos "obscènes", Habib Diaw et Ismaël Gnimaga commencèrent à faire chanter le couple, en leur réclamant chacun 2 millions contre la restitution de l'ordinateur.

Ils ont presque réussi leur coup, car ils ont pu obtenir 200.000 francs Cfa, avant de restituer finalement l'ordinateur. Malgré cela, la dame Bobo Fall a porté plainte. Ismaël Gnimaga a été arrêté, après avoir été piégé par la dame qui lui a envoyé la somme de 25.000 francs Cfa via un réseau de transfert d'argent. Ainsi, il a dénoncé son acolyte "Ma tey rew". Lors de leur procès, ils ont exprimé leurs regrets. N'empêche que le représentant du parquet avait requis 7 ans contre eux et 5 ans contre le taximan. Celui-ci a finalement écopé de six mois ferme pour vol simple. El Hadj Mody Dièye devra cependant payer, solidairement avec les deux informaticiens, des dommages et intérêts estimés à deux millions de francs Cfa. Le conseil de l'ex-couple réclamait 150 millions de francs Cfa en guise de réparation. ■

F. SY

femme n'a pas digéré que j'épouse une autre femme. Elle l'insultait tous les jours. N. F. Guèye avait décidé de rentrer chez elle, en emmenant tous ses bagages avec elle. Le 29 avril, elle est revenue à la maison et a roué ma femme de coups de bâtons et l'a même mordue." a-t-il dit.

N. F. Guèye, mère de 3 enfants, a été déférée au parquet depuis hier pour les délits de coups et blessures volontaires et violation de domicile. ■

## GRÉ À GRÉ SUR UN MARCHÉ DE 269 000 000 FCFA ATTRIBUÉ PAR LA PRIMATURE

# Le Forum Civil épingle le PM et l'ARMP

“Les dérives récurrentes sur les gré à gré” sont un mal qui commence à gangrener l'économie nationale. Dans ce sens, le Forum Civil dénonce un marché de 269 000 000 FCfa attribué de manière injustifiée à “AAAB& Associés” par le Premier ministre.

■ GASTON COLY

Le Forum Civil dénonce un marché de gré à gré de près de 269 000 000 FCfa attribué de manière injustifiée à “AAAB& Associés” par le Premier ministre. Il s'agit d'un marché relatif aux “Études architecturales et à la conception du Centre International de Dakar” passé dans le cadre de la préparation et de l'organisation du Sommet de la francophonie à Dakar. Le verdict du

Forum Civil est clair : le gouvernement a “l'obligation de faire un appel public à concurrence ouvert pour la réalisation de ce projet”. Car, poursuit-il, “ces actes répétés de mauvaise régulation des marchés publics ne permettront jamais à notre pays d'asseoir l'intégrité et la transparence dans la conduite des affaires publiques tant réclamées par la majorité du peuple sénégalais qui a massivement voté le 25 mars 2012 en faveur de la rupture”.

D'après le Forum civil, suite au refus de la notion “d'urgence” attachée à ce marché par la Direction Centrale des Marchés Publics, le Directeur de Cabinet du président de la République a saisi le Premier ministre qui a lui-même saisi l'Armp, après avoir énoncé dans sa lettre que “l'attribution du marché doit être poursuivie immédiatement conformément à l'article 76 du Code des marchés”. Ce que conteste la section sénégalaise d'Amnesty international. Car, tout en rappelant que

cet article 76 fait allusion à la notion “d'urgence impérieuse” qui résulte de “circonstances imprévisibles, irrésistibles et extérieures à l'autorité contractante”, le Forum civil fait remarquer que le gouvernement savait depuis le XIV<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie tenu les 13-14 Octobre 2012 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, que le Sénégal doit assurer l'organisation du prochain Sommet à Dakar. Donc, “il avait assez de temps pour le préparer”. En outre, le Forum Civil fait remarquer que la notion “d'urgence” invoquée par le Premier ministre est un cas d'ouverture d'un marché par appel d'offre restreint encadré par l'article 73 du Code des Marchés publics. “Et même dans cette situation, renseigne l'organisation, le législateur précise que si une action rapide de l'autorité contractante est nécessaire, c'est pour prévenir un retard préjudiciable qui n'est pas

provoqué par l'autorité contractante”.

C'est pourquoi, le pôle éco-finances du Forum Civil estime que “c'est en toute illégalité que l'Armp a accédé à la demande du Premier ministre”. Il voit dans ces pratiques des similitudes avec “celles vécues dans la préparation et l'organisation du Festival Mondial des Arts Nègres (Fesman) et de l'Organisation pour la Conférence Islamique (Oci)”. Le Forum civil prévient contre “d'autres gré à gré, une mauvaise qualité des travaux et des risques élevés de grandes corruptions”. Par la même occasion, il invite le Comité de Règlement des Différends de l'Armp à plus de rigueur “dans la formulation des avis sollicités par les autorités”.

Donc, pour la réalisation de ce projet, le Forum Civil demande aux hautes autorités de privilégier l'offre privée nationale, en organisant un concours entre les architectes dans sa phase “d'Études”. ■

## UCAD-NON RESPECT D'ACCORDS SIGNÉS AVEC LE GOUVERNEMENT

# Le SAES : “Nous irons en grève si...”

Le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES), section UCAD, menace de se faire entendre dans les prochains jours. Les camarades de Yankhoba Seydi, chargé de la communication, n'excluent pas d'aller en grève si le gouvernement ne se penche pas sur les problèmes de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Une grève du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes) plane sur l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad), dans les jours à venir. En conférence de presse, hier, au sortir d'une assemblée générale tenue le même jour, cette section du Saes a mis en garde les autorités contre d'éventuelles perturbations dans l'enseignement supérieur. Ceci, à cause d'un non respect des accords signés avec le gouvernement et qui étaient déjà à l'origine d'une grève l'année dernière. Pourtant, rappelle la section syndicale, ce sont les enseignants qui avaient décidé volontiers de surseoir à leur mouvement dans l'entre deux tours de l'élection présidentielle de 2012.

Selon Yankhoba Seydi, chargé de la communication du Saes, “rien de concret

n'a été fait par le président Macky Sall, depuis qu'il est arrivé au pouvoir”. Or, a-t-il dit, la situation à l'université publique de Dakar va de mal en pis. “Le problème des universités sénégalaises restent entier. Ils n'ont toujours pas connu de solution. Cette année, les universités, en particulier l'Ucad, ont massifié plus que l'année d'avant. Pour preuve, à la faculté des lettres, nous en sommes à 11 000 bacheliers alors que l'année d'avant nous étions à 9000”, a fait savoir M. Seydi.

Aussi risque-t-on d'assister, dans les prochains jours, à un mouvement de grève, a prévenu le secrétaire général du Saes, Lettres-Ebad-Cesti. “Nous sommes en pause et il faut que le gouvernement sache que le Saes est en pause. Certains commencent à dire que c'est fini, le Saes n'ira plus en grève. Ce n'est pas vrai et nous le répétons. S'il faut qu'on aille en grève,

nous irons en grève”, a clarifié Yankhoba Seydi. Avant d'ajouter : “On va se retrouver, dans quelques semaines, dans une situation ubuesque. Il faut que les autorités comprennent que la politique de l'autruche ne peut plus prospérer. Nous pensions que nous avions affaire à des gens responsables qui vont prendre la situation à bras le corps. Mais un an après, il n'y a rien à l'arrivée.”

### Le cas des “militaires” en Fac de Médecine

Par ailleurs, les syndicalistes restent formels : “la présence des militaires dans le temple du savoir, notamment à la faculté de médecine, doit cesser”. D'après la section syndicale, la présence des militaires “gangrène tout le système de l'enseignement supérieur (...) Au nom de quoi les militaires vont s'imposer à nous alors qu'ils

ne sont même pas titulaires des universités ?”, se demande Yankhoba Seydi. Il a ajouté que “ces militaires, après une agression foncière à la cité Claudel qu'ils occupent aujourd'hui, veulent aujourd'hui des postes de services”. “Nous n'avons rien contre les militaires, mais ils appartiennent à un corps d'origine qui est l'armée. Nous avons des militaires qui sont à la faculté de médecine et qui, maintenant,

demandent à être des chefs de service ici alors qu'ils bénéficient d'avantages et de tout dans leur corps d'origine. Non seulement ils ont un salaire dans l'armée mais ils en ont ici également. Aucun fonctionnaire de l'État du Sénégal n'a cet avantage. Et maintenant, ils veulent tout faire pour que nos collègues titulaires soient hors course”, a fustigé M. Seydi. ■

### CRISE À L'UNSA

## Pas de soutien à Mademba Sock

Mademba Sock, le Secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (Unsa) n'a pas le soutien du Saes dans le combat qu'il mène contre certains syndicats de sa centrale qui exigent l'organisation immédiate d'un congrès. Le Saes se désolidarise ainsi du secrétaire général du Sutelec et rejoint le camp des frondeurs. Les camarades de Yankhoba Seydi l'ont fait savoir, hier, lors de leur conférence de presse.

“Pour nous, il est hors de question que nous soyons un des syndicats les plus démocratiques du pays et que nous soyons dans une centrale qui ignore tout de la démocratie. Notre centrale est restée près de 12 ans sans convoquer un congrès, c'est inacceptable ! Et le congrès, il faut impérativement le tenir”, a martelé Yankhoba Seydi. Lequel s'attaque à M. Sock en ces termes : “Il est inacceptable que quelqu'un qui est à la retraite continue à être à la tête d'une centrale et refuse de façon systématique d'aller en congrès. Le Saes n'entend pas cautionner cette forfaiture. Le congrès de l'Unsa doit être convoqué et pour bientôt”. ■

A. NG. NDIAYE

## ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE

# Niasse professe le lien Senghor et civilisation gréco-romaine

La leçon inaugurale de l'Institut d'Études Politiques Léopold Sédar Senghor de Dakar sur l'Éthique dans la gouvernance institutionnelle, qui évoquait l'exemple de Léopold Sédar Senghor, a permis à Moustapha Niasse de faire le link entre le parrain et la civilisation gréco-romaine

■ ANTOINE DE PADOU

La leçon inaugurale de l'Institut d'études politiques de Dakar a été un véritable cours magistral dispensé, hier, par le président de l'Assemblée nationale, Moustapha Niasse. Avec une incursion subtile dans l'univers gréco-romain pour dégager les fondements de base de la notion d'Éthique et celui de la gouvernance institutionnelle, Moustapha Niasse a expliqué le lien entre cette notion et le par-

rain de l'Institut. À l'entame de son propos, M. Niasse a avancé que l'enseignement, l'éducation, l'instruction et la formation ont toujours modelé, tout au long de l'histoire des communautés humaines, l'esprit des populations, le comportement des élites, les projets et les ambitions qui donnent un sens à une société.

Selon le conférencier, les écoles ont vu le jour d'abord en plein air pour les jeunes et pour les adultes venus écouter le maître, le philosophe, le rhéteur, l'orateur inspiré, le poète qui transmettaient leur

talent et leur vision à des auditoires attentifs. “Diogène, Socrate et Solon et aussi Archimède, Pythagore, Thalès de Milet, Anaxagore et Anaximène, tous, avec des fortunes diverses et à des époques données, à l'exemple d'Aristote et de Platon, furent de grands maîtres. Les enseignements qu'ils dispensèrent à des disciples talentueux se sont prolongés par des écrits, hérités par l'un de leurs disciples, comme Criton le fut pour Socrate, dans leurs échanges avec Esculape d'Epidaure”, a mentionné Moustapha

Niasse, à titre d'exemple.

Revenant au nouvel Institut, le président de l'Assemblée nationale s'est dit heureux qu'il vienne prendre sa place au panthéon des instruments de communication du savoir et de la science tout à la fois. “Vous allez, éminents professeurs et chercheurs, dans cet Institut et grâce à lui, former des cohortes d'étudiants qui, à leur tour, une fois leur science maîtrisée, en formeront d'autres dans le long chemin de l'école qui forme, qui éduque, qui construit l'homme, dans l'infini des mystères des sciences humaines”, a indiqué Moustapha Niasse. D'après lui, le parrain dudit Institut, Léopold Sédar Senghor, “avait un courage humain remarquable”, et s'est abondamment abreuvé à la source de ces penseurs et savants grecs, latins et arabes. Lesquels avaient “compris très tôt que la curiosité intellectuelle et le goût de la découverte...étaient les voies les plus sûres pour entrer dans les vastes espaces du savoir et du savoir-faire”.

“Appliquée à l'espace institutionnel qui est la base du fonctionnement essentiel d'une société, constituée d'êtres pensants et libres dans un espace géographique donné et dans le cadre d'une structure organisée qui s'appelle l'État, l'Éthique nous revient comme la base qui assure et protège la liberté et les droits de chacun, qui lui impute et lui indique les voies que permettent le droit et la loi”, a soutenu M. Niasse. Il a ajouté que “l'Éthique, en outre et dans cette logique, joue un rôle de veille et de rappel, à la mémoire des hommes, de ce qui est permis, ce qui est interdit, ce qui est recommandé...”. Pour Niasse, Léopold Sédar Senghor a vécu et est mort au plus profond de cette “mystique pensée et de l'effort au service des hommes”.

Récemment créé, l'Institut d'études politiques Léopold Sédar Senghor se veut un centre d'excellence et d'incubation des décideurs de demain et qui s'appuie sur les dernières recherches menées sur l'Afrique. ■

## ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

# Les mauvais chiffres du Doing Business pour le Sénégal persistent

Les faiblesses de l'environnement des affaires dans notre pays exigent une amélioration des indicateurs de performance liés à la gestion des contentieux économiques et financiers devant les juridictions nationales.

■ MOMAR DIENG

L'environnement des affaires au Sénégal manque encore d'attractivité pour les investisseurs privés nationaux et étrangers. La preuve par les chiffres. Le système judiciaire sénégalais passe une moyenne de 780 jours (contre environ 400 au Burkina et moins de 400 au Ghana) pour trancher un contentieux commercial d'environ 1 million de francs Cfa en recourant à un stock de 44 procédures. Ce qui occasionne un coût de près de 26% des créances alors que la norme est aux environs de 10% seulement.

Pour notre pays, les rapports du Doing Business, agrégat de différents indicateurs de la Banque mondiale qui postulent "une corrélation entre la

propension d'un pays à capter les investissements directs étrangers et l'efficacité de son système judiciaire", se suivent mais ne se ressemblent pas. Premier réformateur africain et cinquième dans le monde pour l'année 2009, le Sénégal est retombé depuis dans la fosse aux lenteurs qui entravent le climat d'investissement. La ministre de la Justice garde des Sceaux l'a rappelé hier à Saly, à l'ouverture d'un Atelier national portant sur la réforme du contentieux économique et financier, en rapport avec les indicateurs du Doing Business. Selon Aminata Touré, "même si l'édition 2013 du Doing Business s'est félicitée de la mise en place des chambres commerciales", par contre, l'absence de "juges spécialisés" et "les délais encore longs de traitement des

contentieux économiques et commerciaux" restent encore des facteurs de blocage importants.

## Goulots d'étranglement

Les goulots d'étranglement identifiés par les acteurs dans la chaîne de règlement du contentieux sont nombreux et variés. Ils vont de la mise en état lente des dossiers liés au business, aux "appels abusifs" visant à retarder l'exécution d'une décision de justice, en passant par la formation généraliste des juges chargés des dits contentieux, la longueur des délais de traitement des affaires, le déficit de transparence...

Toute la difficulté dans le contentieux économique et financier consiste à trouver le juste milieu entre "le temps du business" et "le temps

de la justice", a déclaré Mansour Cama, président de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes). Le fonctionnement de la justice doit être au diapason des ambitions de notre pays car "la justice est un élément central" dans la santé des "affaires de contrats". D'où l'objectif stratégique de promouvoir la spécialisation des magistrats, qui pourrait participer à l'accélération des procédures contentieuses. Effectivement, a ajouté Aminata Touré, il est impossible de demander à un juge d'être expert en tout...

## "Chambres d'urgence"

Sur cette notion de rapidité, un intervenant dans les débats a préconisé, lui, "le temps de juger vite et bien". Mais le premier président de la Cour d'appel de Dakar s'est voulu catégorique en réaffirmant que le principe de sérénité doit rester consubstantiel à la pratique judiciaire en toutes circonstances. "Nous prenons le temps de juger en veillant à une distribution équitable de la justice." Selon Demba Kandji, dans l'état actuel de l'environnement des affaires au Sénégal, il faut faire revivre le principe d'urgence avec la mise en place de... "chambres d'urgence" au niveau des juridictions contentieuses car "la décision de justice est un véritable produit de consommation" que le législateur sénégalais ou communautaire a l'obligation de protéger. Pour le président Kandji, l'appel dans un pro-

cès contentieux doit intervenir dans les 15 jours suivant la décision du juge... En renfort, la garde des Sceaux a indiqué que "cette question de l'urgence est au cœur du problème", mais il est nécessaire de l'affronter avec réalisme. Et c'est pour être en phase avec le premier président de la Cour d'appel de Saint-Louis. "Légiférer sur cette question en ne tenant pas compte des réalités dans les salles d'audiences serait une très grande erreur", a averti le magistrat Barane Thiam.

Aminata Touré se veut optimiste malgré tout, face à l'objectif "d'élever le Sénégal au rang des premiers pays subsahariens présentant la meilleure plate-forme d'éclosion des affaires." Les sept chambres spécialisées, déjà installées au niveau des juridictions de Dakar, et dédiées à "la gestion des contentieux dits complexes et de la criminalité économique et financière" sont un pas dans ce sens. De même que l'informatisation en vigueur des procédures contentieuses qui devrait faire place nette à une dématérialisation intégrale dans un avenir proche. Sans oublier l'existence de onze Maisons de justice à travers le territoire national mises au service des contentieux d'affaires de moindre importance.

L'atelier de restitution de l'étude sur la réforme du contentieux économique et financier, ouvert hier, se poursuit jusqu'à dimanche, avec l'appui de la Banque mondiale. ■

## EN VUE

### MÉDIAS - JOURNÉE MONDIALE DE LA PRESSE

# Les journalistes à l'épreuve des médias sociaux

Autant les réseaux sociaux peuvent être une niche d'informations pour les journalistes, autant ils peuvent les nuire. C'est ce qui ressort du panel organisé hier, à la fondation Frederick Ebert, par la Convention des jeunes reporters du Sénégal (CJRS), dans le cadre de la Journée mondiale de la presse célébrée le 3 mai.

■ FATOU SY

"Parler sans crainte. Quelle responsabilité pour la presse avec les nouveaux médias dits réseaux sociaux". C'est le thème du panel organisé par la Convention des jeunes reporters du Sénégal (Cjrs), hier dans le cadre de la Journée mondiale de la presse célébrée le 3 mai. Animé par les journalistes Tidiane Kassé et Mame Less Camara ainsi que le professeur de droit de l'information, Bouna Manel Fall, le panel a été une occasion de disséquer le thème sous toutes ses coutures.

Selon Mame Less Camara, "la notion de journaliste commence à se dilater" avec l'avènement des réseaux sociaux, parce qu'englobant des gens qui ne sont pas des journalistes classiques mais des journalistes citoyens". D'après le professeur de radio, cette situation est source de désinformation et préjudiciable au journaliste qui "court le risque d'être confondu à d'autres dont le journalisme n'est ni la vocation ni l'ambition". "Cela peut dévaloriser le travail qu'il fait et

faire en sorte qu'il soit de moindre impact à l'encontre du public", a insisté Mame Less Camara.

Abondant dans le même sens, son confrère, Tidiane Kassé, pense que les journalistes doivent être forts par rapport à cette tendance. "Le défi, en tant que journaliste, c'est de ne pas subir cette dictature de l'information rapide et sans aucune base que livrent les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter", indique le journaliste sportif. Parce que, argue-t-il, "avec les réseaux sociaux, le journaliste n'a plus le monopole de l'information ni le privilège de la former. Or ceux qui animent les réseaux sociaux n'ont pas le souci de la rigueur, de la vérité, de l'exactitude". À ce niveau, le professeur Bouna Manel Fall déplore le vide juridique, en laissant entendre que la loi sénégalaise est en retard concernant les bloggeurs. Même si, par ailleurs, la loi sur la cybercriminalité prévoit des sanctions de 1 an à 7 ans et une amende de 500.000 à 10 millions de francs Cfa, lorsque le journaliste bafoue le respect de la protection des droits de la personnalité.



Toutefois, Tidiane Kassé invite les journalistes à profiter de l'opportunité qu'offrent les réseaux sociaux. "Les bribes d'informations mises sur la toile sont des pistes d'investigations sur lesquelles il faut travailler", suggère le journaliste formateur tout en insistant sur la prudence.

## La peur, pas une qualité du journaliste

S'agissant de la crainte qui peut habiter un journaliste quant à la publication d'une information, le directeur de publication de Waa Sports (ex-Walf Sport) lance à ses jeunes confrères : "Nous avons plusieurs motifs de crainte. Mais le journaliste doit surtout craindre pour la qualité de son travail, sa rigueur, la véricité de l'information et son impact sur la société." En d'autres termes, il est question de la responsabilité du journaliste.

Quant aux causes de cette crainte, Tidiane Kassé explique qu'elles sont à la fois externes et endogènes. Concernant les causes externes,

elles sont surtout liées aux groupes de pression. "La religion, les raisons économiques peuvent être des facteurs de crainte", avance Mame Less Camara. Le professeur de radio estime du reste que la première source de la peur c'est le journaliste lui-même. "Jusqu'où il est prêt à aller, à exposer parfois sa sécurité, à remettre en cause sa carrière parce qu'il est sûr parfois qu'un discours plaît plus à son patron qu'à un autre...", s'interroge-t-il. Aussi a-t-il relevé la manière dont les journalistes traitent les informations concernant les chefs religieux. Mais pour Tidiane Kassé, il y a une évolution. Toujours est-il que les deux doyens de la presse s'accordent à dire que "la peur n'est pas une qualité du journaliste". "Ce n'est pas qu'il faut être un téméraire", tempère Mame Less Camara, mais "le public a droit à la vérité (...). Si le journaliste ne met en avant que sa sécurité pour taire une information, cela veut dire qu'il trahit sa mission ou qu'il s'est trompé de métier". ■

## MINISTRE DE LA JUSTICE GARDE DES SCEAUX

## “Mimi”, dame de fer

Personne ne l'attendait à la tête du Département de la Justice. Aminata Touré dite "Mimi", garde les Sceaux...de main de fer, depuis avril 2012. Pour cette femme, active en politique depuis la fin des années 80, la Justice ne peut être une affaire privée, gérée par divers lobbies. Présentée comme la personnalité la plus intransigeante du gouvernement Abdoul Mbaye, elle est le fruit mur d'un long parcours, chevillé dans des idées de gauche. *EnQuête* a essayé d'en savoir plus sur le parcours d'une femme exceptionnelle, depuis son enfance, jusqu'à son expérience ministérielle...



■ BIGUÉ BOB & M. WANE

Femme, non magistrate de surcroît, Aminata Touré est la troisième dame à la tête de la Chancellerie sénégalaise, après Maïmouna Kane, du temps du président Diouf et Mame Madior Boye, sous le magistère de Wade. Cette forte personnalité s'est vite révélée être une vraie dame de fer, face aux dossiers brûlants du Fonds commun des magistrats ou du marabout Cheikh Béthio Thioune, incarcéré pour implication dans des meurtres. Insensible aux pressions et bénéficiant de la confiance du président Macky Sall, Mimi Touré, mène la barque Justice sans flancher, pour une équité à l'égard de tous les Sénégalais, quelle que soit leur extraction sociale. C'est une femme qui aime soutenir les bras de fer...

De son enfance, l'actuelle ministre de la Justice, Aminata Touré, 51 ans, noire d'ébène, a dévoilé un pan, mercredi 24 avril dernier, veille du Conseil des ministres délocalisé à Tambacounda, lors du baptême à son nom de la salle de classe où elle a fait ses premiers pas aux Cours d'initiation (CI) et préparatoire (CP), à l'école Batou Diarra du quartier Liberté, dans la commune de Tamba. C'est là, dans cet établissement construit en 1918 et qui a vu passer des noms comme l'ancien ministre Mady Cissokho, qu'elle a appris les premiers rudiments de la langue française. Se remémorant de son ancienne élève, l'ancien maître au CI

et au CP de la Garde des Sceaux a relevé dans son témoignage qu'elle était «prompte à répondre à toutes les questions» qu'il posait. Signe évident d'un caractère volontaire très précoce. C'est là également, à cette cérémonie de baptême de classe, qu'Aminata Touré a salué l'opiniâtreté qui mène à la réussite méritée, par ces propos qu'elle a tenus : «quelle que soit l'origine sociale, quelles que soient les difficultés qu'on a rencontrées dans la vie en venant au monde, par l'école, on peut arriver où l'on veut arriver avec la grâce de Dieu». Mais en vérité, la jeune Aminata Touré n'est pas issue d'une famille... goorgoorlu. Son père, Madiyou Touré, très lié à la gauche communiste, du temps même de Senghor, a occupé de hautes fonctions sous l'administration d'alors, au niveau du ministère de la Santé. Sa mère fut sage-femme. L'expérience tambacoundoise d'Aminata Touré serait en fait la conséquence de la mobilité professionnelle de son père, très lié au Parti africain de l'indépendance (PAI). Une mobilité qui la conduira jusqu'en France, alors que son père travaillait à l'Organisation mondiale de la Santé. Conséquence, Aminata Touré y fera une partie de ses études primaires et supérieures. Nomade en toute jeunesse, du fait de la conjecture de la naissance, elle restera sédentaire dans les idées, résolument de gauche.

Brillante depuis le bas âge, la jeune fille, très physique, a, déjà en Terminale, été lauréate du Concours

général en Économie. La même année, en 1981, elle décroche son baccalauréat série D, avant de poursuivre ses études en France. Plus tard, elle obtiendra une Maîtrise d'économie à Dijon, un DESS de gestion des entreprises à Aix-en-Provence et un PhD en Management financier international de l'École internationale de management de Paris.

#### Première femme directrice de campagne en 1993

Rentrée au Sénégal, elle devient militante de la Ligue communiste des travailleurs (Lct), devenue plus tard le Mouvement pour le socialisme et l'unité (Msu). Et c'est elle qui dirigera en 1993 la campagne électorale du candidat à la présidentielle Landing Savané, devenant ainsi la première directrice de campagne femme dans l'histoire politique du Sénégal. Dans ce domaine précis de la politique, une seule conviction chez elle, mais une conviction chevillée au corps : «La politique ne doit pas être une spécialité. Elle ne doit pas être un métier, mais une volonté de changer les choses», ne cesse-t-elle de ressasser. C'est son côté révolutionnaire qu'elle garde encore.

Ancienne cadre de la défunte Société de transport public Sotrac, elle a travaillé à l'Association pour le bien-être familial (Asbef), dernière expérience qui ajoute une dose de féminisme à une carrière et un cursus remarquables à bien des égards. Aminata Touré a ainsi contribué,

grandement, à la promotion de la planification familiale et à la santé de la reproduction. Une expertise qui lui a ouvert une carrière de fonctionnaire des Nations-Unies. «Mimi», comme on la surnomme, a dirigé le département Droits humains du Fonds des Nations-Unies pour la population (Fnuap), basé à New York. Aminata Touré vivait au New Jersey avec sa famille (mari et enfants), avant d'intégrer l'équipe de Macky Sall, contribuant de manière remarquable à la confection du programme «Yoonu Yokkute» (le chemin du changement).

#### Pas accroc aux choses qui brillent...

Mais cette fenêtre d'histoire qu'elle s'est aménagée apparaît comme une virgule dans son cursus ; Aminata Touré étant plutôt structurée de...gauche. Elle n'aime pas l'argent. Un de ses ex-époux confie, en privé, que "quel que soit ce qu'on peut lui reprocher, elle partage tout. L'argent n'est pas son problème". Une sensibilité propre aux gens de la gauche qui a sans doute fait que les deux maris qu'elle a eu dans la vie n'étaient pas du tout pleins aux as lorsqu'elle les épousait. L'ancien ministre Omar Sarr avec qui elle a eu une fille, puis le journaliste Momar Wade, un ancien de Sud-Communication (deux enfants) étaient des goorgoorlu au moment elle choisissait de se lier à eux. Il semble bien que le lien idéologique ait été dominant, décisif... Cette femme qui possède aujourd'hui deux immeubles au Sénégal et un autre aux États-Unis est estimée à 777 millions de Francs Cfa.

Le point faible d'Aminata Touré, c'est qu'à force d'être dans la contre-culture, elle a perdu le pied. "Elle reste comme une funambule dans une société qu'elle n'aime pas trop et qu'elle veut changer. C'est assez prétentieux de sa part, mais c'est cela...", confie une de ses proches.

Aminata Touré, c'est aussi une sportive accomplie, qui a même joué au football, avec l'équipe féminine de son quartier de Grand Yoff. Et cela fait peut-être son côté garçon manqué, son port vestimentaire sans coquetterie excessive, presque désinvolte, loin de la mise des «driankés» sénégalaises. La voix est forte, assurée, le verbe haut. Aucune trace d'émotion ne filtre de son discours. Elle sait arborer le masque de la froideur, proche du flegme anglais. "C'est toujours dans un environnement hostile qu'elle arbore ce comportement. Mais avec les personnes en qui elle a confiance, elle est d'un naturel, même excessif", confie une de ses connaissances. À la limite, Mimi semble même dure, une vraie dame de fer à la Sénégalaise. Elle fouette à l'excès l'imaginaire de ceux qui l'ont connue. Une de ses proches raconte qu'il y a une dizaine d'années, dans leur quartier de Scat Urbam, Mimi Touré habitait à proximité de la mosquée. Et comme les haut-parleurs résonnaient lors de l'appel du muezzin, elle n'a pas hésité à aller s'en ouvrir au préposé à l'appel à la prière pour protester

contre le dérangement. Vérification faite, il n'en est rien...

#### Aspiration à l'équité forgée dans le militantisme

Pour dire que la ministre de la Justice, Garde des Sceaux s'est ainsi forgé une personnalité de battante durant tout son cursus, militant comme professionnel. Très tôt éprise de justice sociale et d'équité, la nomination de Aminata Touré comme ministre de la Justice dans le premier gouvernement de l'ère Macky Sall est la récompense d'une militante de longue date des droits de l'Homme, dont les convictions et l'expérience ne seraient pas de trop pour mener à terme le chantier complexe de la Justice. Directeur de campagne jusque-là du quatrième président sénégalais dont elle est proche, Aminata Touré est tout indiquée pour parachever les réformes de la justice. Et sur toutes ces questions représentant autant de défis, la nouvelle ministre de la Justice peut se prévaloir par-dessus-tout d'un militantisme précoce dans les mouvements de masse qui a forgé son aspiration pour l'équité et une plus grande justice sociale.

Voilà donc une femme de tête, mais aussi de cœur qui arrive à la tête d'un département qui exerce une tutelle sur un secteur, plutôt un pouvoir dans l'architecture institutionnelle du pays, dont les tenants, les magistrats, veulent se départir du boulet de cette tutelle, sur eux pesante par moments.

#### À "je t'aime, moi non plus" avec les magistrats

Sa nomination à la tête du département de la Justice a surpris plus d'un magistrat, puisqu'elle n'est pas du sérail. D'ailleurs, de sources proches du temple de Thémis, ceux-ci ne lui donneraient qu'un état de grâce, avant de «marcher sur elle». Et c'est l'affaire de la suppression annoncée du Fonds commun des magistrats qui va mettre le feu aux poudres de relations déjà tendues avant l'arrivée de Mimi à la Chancellerie. D'ailleurs, on parle même d'une menace de grève des magistrats qui protesteraient contre l'annonce de la non-application du décret portant création de ce fonds. Le ministre de la Justice demande, lui, à approfondir la réflexion sur les mécanismes de mise en œuvre du fonds. Aminata Touré mise sur la concertation et ne veut pas de bras de fer entre son département et les magistrats. «Il ne s'agit pas de revenir en arrière ou d'aller en avant. Il s'agit de discuter de manière constructive, parce que le Sénégal est à un niveau où je crois qu'on peut faire l'économie de conflits et nous atteler à un consensus pour renforcer notre système judiciaire et nous acheminer résolument vers un développement de ce pays», a-t-elle expliqué dans les colonnes du «Populaire».

En tout cas, ce n'est pas le parfait amour entre la Garde des Sceaux et les magistrats. Leurs relations sont tendues. Elles ont fini d'infester la Chancellerie à telle enseigne que la ministre de la Justice «soit à l'étroit»

dans son département, puisque des membres de son cabinet ont joint leurs voix à celle des magistrats pour dénoncer la remise en cause des fonds communs et des congés des magistrats. Et lorsque ces derniers organisaient leur Assemblée générale, Mimi Touré a failli leur faire faux bond, puisqu'on lui aurait soufflé qu'elle risquait d'y ramasser des huées. Il a fallu l'intervention du premier président de la Cour suprême, Pape Omar Sakho, qui l'a rassurée quant à la fausseté de cette information, pour qu'elle daignât s'y rendre. Et le dernier coup d'éclat de Mimi Touré, à l'endroit des magistrats, aura été sans nul doute la défenestration du Procureur Ousmane Diagne, inamovible pendant six longues années près le Tribunal régional de Dakar. Mme le ministre a invoqué les contraintes des raisons de service. Le Procureur Ousmane Diagne, une forte personnalité comme Mme le ministre, a longtemps résisté mais finira par tomber, car la Garde des Sceaux, jouissant de la confiance totale du président Macky Sall, bénéficie d'une liberté de choix indéniable. Selon des confidences, Aminata Touré a commencé à mijoter son coup dès les premières heures de son arrivée au

ministère de la Justice. "C'est Macky Sall qui l'a retenue". Signe peut-être qu'elle sait maintenant se plier et faire avec la discipline d'État. Ce qui est sûr, c'est qu'en attaquant Ousmane Diagne, Aminata Touré savait bien que le "morceau" n'allait pas être facile à digérer, l'ex-Procureur étant surtout du genre coriace, très réseauté et futé. Mais Aminata Touré qui ne lui faisait pas confiance dans sa façon de piloter ses dossiers avait décidé de s'en séparer. Quoi que cela lui en coûte...

#### Résistance aux lobbies maraboutiques

Une autre patate chaude gérée avec intransigeance par Mme Aminata Touré, l'arrestation du marabout, Béthio Thioune, accusé d'être le commanditaire de meurtres suivis d'actes barbares. Et c'est cette affaire Béthio Thioune qui va révéler Aminata Touré. La ministre de la Justice se montrera inflexible quant à la suite à donner à ce dossier brûlant. Les avocats du guide des Cantakunes ont longtemps fait des pieds et des mains pour obtenir à leur célèbre client une liberté provisoire ou au moins son transfert au Pavillon spécial de l'hôpital Le Dantec pour rai-

sons de santé. Le Procureur dira toujours niet avec l'appui du ministre de la Justice.

Par le biais d'un communiqué de son Cabinet, le ministre de la Justice a martelé sur cette affaire que «la justice est la même pour tous, sans distinction de statut social ni d'origine ethnique ou d'appartenance religieuse, et elle doit s'exercer conformément à la loi». La griffe de Mimi... D'où le courroux des avocats de Cheikh Béthio Thioune qui accusent Mimi Touré «d'amateurisme, de violation du secret de l'instruction et du droit au secret médical». Sous la pression intense du lobby des avocats renforcé par celui venu de Touba pour faire libérer au plus vite le guide des Cantakunes, Aminata Touré reste intransigeante, ayant l'entière confiance du chef de l'État qui aurait répété à ses proches qu'il serait entièrement satisfait du travail accompli par son ministre et de son indépendance.

Dans le dossier de la traque des biens mal acquis, avec ses imbrications politiques évidentes et qui a tenu en haleine les Sénégalais pendant plusieurs mois, l'État du Sénégal semble déterminé à aller jusqu'au bout. C'est ce que dit la



ministre de la Justice, Aminata Touré, qui n'entend pas reculer. «Aucun marabout ne peut me faire reculer», aurait-elle déclaré, selon des sources du journal Direct Info. Des propos qui témoignent du degré d'engagement de la dame de fer, Garde des Sceaux. Lorsqu'on lui parle de son ancien époux, l'ex-ministre Omar Sarr, poursuivi dans le cadre de la traque des biens mal acquis, elle répond en privé : "Que

voulez-vous que je fasse. Je ne ferai rien".

La trajectoire de cette dame, depuis que Macky Sall est à la tête de l'État, épouse à bien des égards celle de sa devancière comme Garde des Sceaux, Mame Madior Boye. Et ce ne serait pas une grande surprise si, demain, le chef de l'État en fait son Premier ministre. Même si les peaux de bananes ne manquent point sur le chemin... ■

## POLITIQUE

### PROJET D'ABROGATION DE LA LOI EZZAN

## La famille de Me Sèye applaudit

■ DAOUA GBAYA

Objet de controverse, la loi Ezzan, votée en 2005 sous l'ancien régime libéral, est à nouveau agitée par le groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar. Dans un communiqué rendu public jeudi, Moustapha Diakhaté, président dudit groupe, annonce un projet d'abrogation des "lois scélérates dont celle portant amnistie du commanditaire et auteurs de l'assassinat de Maître Babacar Sèye".

L'ancien vice-président du Conseil constitutionnel du Sénégal a, en effet, été tué au lendemain de la publication des résultats des élections législatives de 1993. Si les auteurs de cet assassinat ont été identifiés, condamnés, puis amnistiés, le flou demeure autour du ou des commanditaire(s) de l'un des plus graves crimes de l'histoire politique du Sénégal. Pour Abdy Sèye, fils de Me Babacra Sèye, c'est l'occasion de tirer au clair cette affaire qui aura charrié tant de passions.

"Si la 12e législature propose de revenir sur la loi Ezzan, nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains", confie M. Sèye à EnQuête. "Maintenant, il faut aller au fond des choses. Autant on traque les auteurs de crime économique, autant on doit traquer ceux qui ont commis des crimes institutionnels, parce que Maître Sèye était une institution de la République", ajoute l'héritier de l'ancien juge du Conseil constitutionnel. Et en abrogeant la loi Ezzan donc, il pense qu'"on n'aura pas réhabilité la mémoire" de son défunt père, mais plutôt celle de "la Justice". "Pendant 12 ans, dit-il, on avait affaire à une Justice du gouvernement, aujourd'hui, on a affaire à une Justice républicaine".

Même si le groupe Benno Bokk Yaakaar n'a pas (encore) pris contact avec la famille du défunt juge, son fils estime que cela ne change rien dans la position des héritiers. "C'est (l'Assemblée nationale) qui avait souveraine-

ment adopté sa loi (Ezzan) au grand dam de la famille, on n'y pouvait rien sinon saisir la société civile. Et c'est cette même Assemblée nationale qui devra décider souverainement de la suite à donner à cette affaire", déclare-t-il. Aux libéraux qui jugent "moralelement inapproprié" de revenir sur cette loi Ezzan, le fils de Me Sèye rétorque : "Est-il normal qu'on tue quelqu'un et dire que le meurtre n'existe pas ? C'est moral ça ?" Il pense que c'est faire preuve de mauvaise foi que de parler de moral, car "un crime a eu lieu, les auteurs du crime ont été arrêtés, il reste le commanditaire. Il faut mener une enquête".

Pour rappel, le juge Babacar Sèye fut assassiné le 15 mai 1993 sur la Corniche ouest de Dakar alors qu'il rentrait chez lui, en provenance de son bureau. Tous les regards menèrent vers le Parti démocratique sénégalais (Pds) alors dans l'opposition, et qui avait contesté les résultats rendus par le Conseil constitutionnel. Plusieurs personnes furent arrêtées dont Clédor Sène, Pape Ibrahima Diakhaté, Assane Diop, identifiés comme les "auteurs du crime", Samuel Sarr, Abdoulaye Faye, Mody Sy, Viviane Wade, comme "complices d'assassinat et d'atteinte à la Sûreté de l'État", et Me Abdoulaye Wade, comme le "cerveau" de l'affaire. Au bout d'un long procès palpitant, les premiers nommés seront reconnus coupables et condamnés (18 ans pour Clédor Sène et Assane Diop, 15 ans pour Ibrahima Diakhaté). Les autres seront libérés "faute de preuves suffisantes".

Élu président de la République en 2000 à la faveur d'une alternance démocratique, Me Wade procédera à l'indemnisation de la famille de Me Babacar Sèye à hauteur de 400 millions, selon journaliste Abdou Latif Coulibaly. Cet acte sera suivi de la grâce des auteurs du crime qui bénéficieront - et par ricochet le ou les commanditaire - d'une amnistie grâce à la loi Ezzan voté en 2005. ■

Enquête en cours :  
soyez le 1<sup>er</sup> informé !

Abonnement 1 an :  
**29 000 FCFA**  
(44 € - 58 \$)



Pour recevoir les dernières informations  
chaque matin avant 6h30 sur votre  
adresse e-mail, abonnez-vous à la  
version PDF du quotidien EnQuête.

Contact abonnement : [abonnement@enqueteplus.com](mailto:abonnement@enqueteplus.com)  
tél : (+221) 77 834 11 90

**ENQUÊTE**  
Votre journal d'investigation

MOTS FLÉCHÉS • N°601(FORCE 3)

RETENT PAR CŒUR	CONFÈRES	GRAND LEZARD	AVANT TU	EMPLOYÉ	VRAIMENT PAS D'OE
PARFOIS AUTODIDACTE	EX-DEVOISE ITALIENNE	MELANGÉES	SORTI DU SOL	CHEF D'ARMÉE	
DÉMENT				PAPIER EN CUISINE	
INSTRUMENT À VENT				PÉRIODE POUR LES GÉOLOGUES	
		SUR LE CÔTÉ			
		ENTRA			
RECONSTITUER UN TISSU					QUI APPORTE LE MALHEUR
POUFFE					
	SOUS M		ROCHER À FLEUR D'EAU		
	CORPS CÉLESTE		LA MÊME CHOSE		
COMPRENDRE				PAROLE HÉSITANTE	
LOCH À TOURISTES				GRANDE CUVÉ	
		BREVAGE LÉGER			ÉLOIGNÉE
		ABANDONNER			
SANS MÉLANGE	VICE GÉNÉRALES		AFFLUENT DE LA VILAIN		
			PARTIE ORIENTALE		
		ÉNONCE		TIBUS DU NUMERUS	
		OFFRE BOURSIÈRE		ARRIVÉS	
GAZ D'ÉCLAIRAGE			PUNT		
PAS EN CE LIEU-CI			PAYS MÉDITERRANÉEN		
	ELITE				
	PROTECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT				
LE VIDE INTÉGRAL			CLAIR		OUTIL DE BUCHEUR
STYLO À BILLE			CROC		
		DISPOSITIF DE FERMETURE			
		ALUSITÔT			
MOULE OU PATRON				ARRIVÉ DANS LE TEXTE	
PIEUX VOYAGEURS				SOCIÉTÉ ANONYME	
					PAS NON PLUS
AU SECOURS!		ÉTANCHÉE			

Humour

C'est l'histoire de deux gars vraiment affreux, sales, bêtes et méchants. De vraies pestes qui ne pensent qu'à faire des ennuis aux autres habitants du village ! Mais par contre, ils vont à la messe tous les dimanches et ne sont pas radins quand vient l'heure de la quête car ils espèrent ainsi se racheter de tous leurs péchés contre leurs concitoyens.

Un beau jour, un des deux frères vient à mourir. La veille des funérailles, le frère resté vivant vient voir le curé et lui dit :  
- Je vais vous faire un chèque d'un beau montant qui vous permettra de finir la réfection du clocher... Mais il y a une condition; pendant l'office, il vous faudra dire explicitement que mon frère "était un saint". Si vous êtes d'accord, signez en bas de ce contrat et vous aurez le chèque...

Le curé lui dit :  
- C'est d'accord...

Il signe le contrat et part encaisser le chèque le jour même. Le lendemain, au cours de la cérémonie, le curé fait l'éloge funèbre et commence par ces mots :  
- Cet homme était habité par le diable. Il trompait sa femme, on l'a soupçonné d'avoir allumé plusieurs incendies dans le village, il était violent... Et le laïus continue quelques minutes, jusqu'à ce que le curé conclue.

Envoyez vos blagues à [enqueteblogues@yahoo.fr](mailto:enqueteblogues@yahoo.fr)

Numéros Utiles

- SECURITE**  
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20  
Police secours : 17  
Sapeurs Pompiers : 18
- TELEPHONE**  
Renseignements Annuaire : 1212  
Service Dérangements : 1213  
Service Clients : 1441
- EAU - SDE**  
Service dépannage & Renseignements : 800 00 11 11 (appel gratuit)
- ONAS**  
Egoûts, collecteurs : NUMERO ORANGE (appel gratuit) 81 800 10 12
- SENELEC**  
Service Dépannage : 33 867 66 66
- TRANSPORTS**  
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40  
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02  
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45  
Heure non ouvrable  
Capitainerie : 33 849 79 09  
Pilotage : 33 849 79 07
- URGENCES**  
S.U.M.A : 33 824 24 18  
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61  
33 824 60 30  
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15
- HOPITAUX**  
Principal : 33 839 50 50  
Le Dantec : 33 889 38 00  
Abass Ndao : 33 849 78 00  
Fann : 33 869 18 18  
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

MOTS MELÉS • N°404

Vent sec très chaud

ADHERER	FOUGERE	PEINTRE
BAGNE	FRUITIER	PENETRER
CRAVATE	INSINUE	PLATEAU
CHIARDE	LABOURER	POISSON
DANCING	LARGUEE	PONCTUER
DELICAT	LYRISME	SENSUEL
DEMUNIE	MOTIVEE	TARTINE
DOUILLE	ORNER	TOURNIS

S	R	E	R	E	H	D	A	D	A	N	C	I	N	G
E	R	T	N	I	E	P	O	N	C	T	U	E	R	R
N	E	L	I	N	E	D	S	M	O	F	E	E	T	
S	R	Y	N	U	D	O	O	U	O	T	I	R	A	T
U	U	R	S	M	R	R	R	U	A	T	T	C	A	B
E	O	I	E	A	N	G	V	I	E	I	R	I	A	
L	B	S	N	D	I	E	A	U	N	L	T	V	R	G
O	A	M	U	S	R	R	R	E	E	I	L	A	E	N
C	L	E	E	E	C	F	P	D	N	C	O	E	L	E
P	O	I	S	S	O	N	E	E	U	G	R	A	L	P

SUDOKU N°408

3		1	9	6		2		
		2	3		8			6
8						7		1
	3		6	5			9	7
7	9			4				2
		5			1		4	
	1	7		8				5
					9	1	6	
	2	8	1		5	4		

**Citations**

*Sénat. Groupe de gentlemen d'un certain âge chargés de hautes responsabilités et de sombres méfaits.*  
- AMBROSE BIERCE

---

*La vie est courte ; c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux ; et tout viendra au même but.*  
- MADAME DE SÉVIGNÉ

---

**Prières**

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:48
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:34
	• Guéwé : 20:34

MOTS FLÉCHÉS • N°602(FORCE 3)

DÉLIE	NETTOIERA	MODERNE	WAGUE HUMAINE	COIFFURE MILITAIRE	COMPIREH
LOCAL	ADMINISTRÉ	EUT LE CRAIN DE	APPEL TÉLÉPHONIQUE	EXISTES	
				L'ÂME AVOIR MAL	
ORIENTATION			POINT LUMINEUX		
FOYER FAMILIAL			GÉNÉE		
				ON LE RESPIRE TOUS	
ÉCLOSE		PATRONYMES		PRODUCTION D'ABELLES	
POUR DO		PREMIÈRES PAGES			QUANTITÉ NEBULEE
	PERIODE DE MONTE		ANTIBIOTIQUE		
	MODELE		PRENDRE SA VOIX D'ADULTE		
BANQUE A LA VIE				DEPENDANT	
TÉLÉCOPIE				NET EN TAS	
		CONCOURS FEMME			CARRÉ D'ÉCHEQUIER
		MÈME MONNAIE			
ORGANE ABDOMINAL				SARS FAMILIER	
NOTE BRÈVE				STATION DES ALPES	
			CH LE NET AJUT		JULET
			TIENS POUR VRAI		
LE COMPTE LEM	PETIT PARASITE			RAPIDES	
	RELEVÉE EN CURSIVE			TITRE ANGLAIS	
		DÉCIDEE			
		BIEN FINLANDAIS			
MONNAIE À MEXICO			DOULEURS		EXCITANTE
À DÉPENDRE			GARANTIE DE PAIEMENT		
	DEVENU INHABITABLE			BONNE CARTE	
	LES BAINS			MOT D'APPEL	
OCASIONNA			INTERJECTION		TRADITIONS
PARTIE DE POITRINE			LES QUATRE SAIBONS		
		PETILLANT			
CONCOURS				ANALYTE	

horoscope

Bélier

Vous serez plein d'énergie et vous serez en forme pour toutes sortes d'activités y compris dans les affaires. Une rencontre importante lors d'une possible réunion va éveiller votre curiosité et votre imagination. Il en sortira quelque chose de bon.

Taureau

Votre sens pratique et votre détermination alliés à votre forme dynamique vous aideront à gagner la partie. Vous êtes en passe d'obtenir de quelqu'un une faveur que vous briguez depuis longtemps. Tout semblera vous réussir surtout si vous agissez habilement.

Gémeaux

Évitez de trop fréquenter une personne bavarde de votre entourage qui ne cesse de faire des réflexions malvenues dans un milieu hostile de telles affirmations fautiveuses. Prenez soin de l'éconduire rapidement si elle venait à vous relancer. Bonne forme en ce moment.

Cancer

On évitera de parler autour de vous d'un problème mineur qui ne vous préoccupe plus. Le passé est le passé. Vous aurez trouvé le moyen d'oublier cet inconfort. Vous saurez vous en accommoder malgré les nuisances épisodiques qu'il provoque dans votre vie.

Lion

Quelque chose de très important va survenir ce qui clarifiera certains points importants dans votre vie. Mais comme le moral est très bon vous n'aurez qu'à vous féliciter de ce qui arrive. Faites très attention à la chance qui passe. Ne vous fatiguez pas trop et évitez les abus,

Vierge

Vous doutez au sujet de la réalisation de votre projet vont s'évanouir. Vous gagnerez grâce à votre détermination. La forme physique sera là et vous fournirez tous les efforts pour terminer votre entreprise dans de bonnes conditions. Votre bien-être physique détermine votre moral.

Balance

Ce sera l'entente parfaite si vous savez éviter les discussions inutiles. Votre persévérance sera déterminante dans une entreprise délicate. Un malentendu sera évité de justesse. Ce qui vous permet de pouvoir aller tranquillement jusqu'au bout pour réaliser vos ambitions légitimes.

Scorpion

Une agréable surprise vous attend. Profitez de cet événement pour rallier à votre cause les gens qui hésitent à vous faire complètement confiance. La partie sera belle et vous sortez le grand jeu. Vous vous attribuez la victoire sans grande difficulté.

Sagittaire

Vous retrouverez facilement la grande forme car les choses commencent très nettement à bouger vers le chemin du succès. Vous aurez la conviction intime qu'un événement incertain n'est pas arrivé par hasard. Vous bénéficierez de retombées très favorables.

Capricorne

La réussite sera avec vous. Tout vous sourira à condition de bien mesurer la portée de vos actes. Surveillez votre imagination quelquefois débordante, soyez réaliste, votre détermination fera le reste. D'excellentes perspectives générales se font chaque jour. Bidez votre impatience.

Verseau

Vous adopterez une attitude pondérée dans une relation délicate avec quelqu'un que vous connaissez bien. Malgré certains grincement de dents vous parvenez difficilement à garder votre calme. Avec un peu de chance vous connaissez la griserie de la victoire.

Poissons

Grâce à votre forme physique (et votre moral s'en ressent) vous n'aurez pas besoin d'attendre la fin de la journée pour conclure. Vous aurez une vue très claire de la direction à prendre pour la suite des événements. Mais restez très attentif aux signes particuliers et aux indices révélateurs tout le long de votre parcours.

Solutions

MOT FLÉCHÉ N°600

S	P	B	B	M
P	O	U	O	I
C	R	A	M	E
E	N	E	T	R
U	S	E	V	A
R	O	T	I	S
T	I	R	E	R
C	I	C	R	E
P	E	L	O	T
S	I	S	R	E

MOTS MELÉS • 403

Ténacité rageuse

HARGNE

SUDOKU N°409

				2				
5		1	8	7				9
7		2	5					6
		9	4		1			8
	7	5			6			1
3			2		7	9		5
	3				5			2
		6		9				7
2		7	1	4		6	3	5

MOT MÉLÉ EXPRESS N°87

ADAGIO	MARIER	L A R I M A S
AMIRAL	MINOIS	R E M O I D I
ANAR	PELADE	A E V D B A O
BOCAGE	PRET	R D I E O G N
CHAUDE	RARETE	E U D R C I I
CLICHE	TORT	T A A H A O M
GENE	VIDAGE	E H G A G M T
IDIOME		R C E N E G R
IODE		P E L A D E O
		E H C I L C T

  

T R A Y U H E	BROU	RAYURE
R S E E S E L	DIFFUS	REMAKE
U N A M D F E	DISEUR	SALUER
A E I L A S A	FACE	SENS
N S O C U K D	INFUSE	SOLDEE
O S E F K E E	LEADER	TRUAND
I N F U S E R	LESE	VALOIR
R I O L A V L	NICKEL	
D R A S O I R	RASOIR	
B D I S E U R		

ACOMPTE DE 3% SUR LES BIC

## Nouvelle agression contre les petits et moyens importateurs !

Par une Note de Service n° 815 du 29 Mars 2013, la Direction Générale des Douanes a mis en œuvre les dispositions de l'article 220 du Code Général des Impôts qui fixe un prélèvement, au cordon douanier, de 3% sur la valeur des importations, hors TVA et Droits d'enregistrement, sur les produits, dont ceux de grande consommation.

Le Gouvernement justifie ce prélèvement, dénommé **"acompte sur BIC"**, en évoquant la Directive du 26 Novembre 2001 de l'UEMOA, portant régime harmonisé de l'"acompte sur impôt" assis sur les bénéfiques industriels et commerciaux (BIC), qu'il vient de transcrire dans sa nouvelle législation fiscale au sein du nouveau Code Général des Impôts.

Cependant, là où la Directive citée dit explicitement, en son article 1, alinéa 3, que "le principe est l'assujettissement à un acompte sur impôt assis sur les **bénéfiques de toutes les importations et les ventes effectuées par une entreprise assujettie à un régime d'imposition réel...**", le Gouvernement limite cet acompte aux seules importations !

Avec cette dérogation, le Sénégal viole l'article 2 de la Directive de l'UEMOA qui stipule de **"préserver ses qualités de neutralité et de l'appliquer de manière similaire aux importations et aux transactions internes"**.

Pis encore, là où la Directive n'autorise, en son Titre 3, article 5, l'exonération de cet acompte **qu'"aux ventes de d'eau et de l'électricité" et "aux entreprises éligibles aux Codes minier, pétrolier et forestier ainsi qu'aux investissements, sous réserve que ces entreprises soient exonérées de l'impôt sur les bénéfiques"**, le Gouvernement décide d'en dispenser "les contribuables, qui présentent à l'Administration des Douanes, une attestation délivrée par le Chef de Service des Impôts compétent, **certifiant qu'ils relèvent du Centre des Grandes Entreprises"** !

Or, les contribuables qui relèvent du "Centre des Grandes Entreprises" ne satisfont pas à la "réserve" exigée par l'UEMOA pour en bénéficier, puis qu'ils **ne sont pas exonérés d'impôt sur les bénéfiques** !

Cette deuxième violation de la Directive de l'UEMOA, en faveur des grandes entreprises, est donc une discrimination fiscale à l'encontre des petits et moyens importateurs, qui **aggrave le manque de "neutralité" de l'acompte sénégalais sur les BIC**.

C'est donc, à juste titre, que l'UNACOIS, qui regroupe l'essentiel de ces petits et moyens importateurs, perçoit la Note de Service de la Direction Générale des Impôts, comme un

"acharnement fiscal", qu'elle ne saurait tolérer, d'autant plus que tous les importateurs disposent d'un **numéro NINEA**, qui sert, aussi, à leur identification fiscale qui les empêche d'**échapper à l'impôt sur le revenu**.

C'est pour tout cela que cet acompte constitue pour eux un coût à incorporer dans le prix des biens importés, et non un bénéfice assujetti à l'impôt sur le revenu.

Cette position a été pourtant formellement défendue par **l'ensemble du Patronat** durant les concertations qui ont précédé la finalisation du projet de Code Général des Impôts.

Mais à l'arrivée, le Patronat des grandes entreprises est exonéré de cet acompte, sous prétexte qu'il relève du **"Centre des Grandes Entreprises"** !

En procédant de la sorte, le Gouvernement veut faire croire en sa volonté de fiscaliser, dorénavant, le secteur informel dans la perspective de l'élargissement de l'assiette fiscale pour une plus grande justice fiscale.

Pourtant, en instaurant l'obligation d'obtention du **numéro d'identification NINEA** pour tout importateur, le Gouvernement prétendait avoir l'instrument adapté à la soumission du secteur informel à l'impôt sur le revenu !

De même, l'exclusion de la TVA à l'importation, et des Droits d'enregistrement, de l'assiette devant servir de base au calcul du montant de cet acompte à prélever, laisse présager que le Gouvernement a un souci de réduire son effet inflationniste sur les prix à la consommation.

Cette précaution légitime du Gouvernement confirme le bien-fondé de la conception que l'UNACOIS a de cet acompte, qu'elle perçoit comme **un élément du prix de revient** des importations, dont les produits de consommation courante.

C'est cela qui justifie que de 2001 à 2012, date limite de l'application de cette Directive de l'UEMOA, Wade ne s'y était pas conformée, pour éviter sa nature inflationniste.

Ce n'est que dans le cadre de la réforme du Code Général des Impôts sous les nouvelles Autorités, que cette Directive a été transcrite dans l'arsenal fiscal sénégalais de la manière la plus controversée, comme décrite plus haut.

De cette manière, le Gouvernement cherche en fait à **donner à l'opinion** les petits et moyens importateurs en **"bouc émissaire"**, en voulant leur faire porter, d'ores et déjà, la responsabilité de la hausse prévisible des prix que cet acompte va engendrer, ou bien, à

**créer les conditions** de fermeture des entreprises les plus fragiles, au cas où, sous la pression de la clameur populaire, elles accepteraient de ne pas le répercuter sur les prix de revient !

Le Sénégal rentre ainsi dans un dilemme, artificiellement créé, qui oblige le Gouvernement à choisir entre **"aggraver l'inflation ou aggraver le chômage", pour trouver des ressources budgétaires additionnelles afin de compenser la perte de recettes occasionnée par la baisse de l'Impôt sur le Revenu, tout en préservant les cadeaux fiscaux issus du Code des investissements, des statuts d'"Entreprise Franche" et d'"Entreprises conventionnées"**, comme c'est le cas pour la Compagnie Sucrière du Sénégal (CSS) ! Ce sont ces mêmes entreprises qui sont exclues de l'assujettissement au prélèvement de 3% sur leurs importations, sous prétexte qu'elles relèvent du "Centre des Grandes Entreprises" !

Cet acompte va détériorer les rapports, jusqu'ici confiants, entre l'UNACOIS et les nouvelles Autorités issues de l'Alternance du 25 mars 2012 ; ce qui vient s'ajouter : au début de crispation d'une partie du patronat national, qui dénonce la continuation des pratiques de gestion des grands marchés publics, héritées du régime de Wade ; au mécontentement de l'organisation la plus représentative du monde rural, qui se voit exclue des grands dossiers concernant ce secteur ; aux incriminations de plus en plus nombreuses des couches moyennes intellectuelles, qui voient dans l'accès à des emplois civils et militaires, la continuation des pratiques du régime de Wade que les Conclusions des Assises nationales ont prohibées.

Ces signaux sont suffisamment explicites, pour pouvoir inciter les nouvelles Autorités à les prendre en compte, pour renouer, sur les dossiers qui les préoccupent, le fil du dialogue avec ces forces vives organisées de la Nation, qui ont été leurs fidèles partenaires dans la création des conditions de l'avènement de l'Alternance du 25 mars 2012.

Dans un contexte de déclaration de "guerre ouverte" et de "harcèlement par la rue" de la part du PDS, il urge d'œuvrer pour une plus grande cohésion des forces politiques, économiques, sociales et de la société civile, qui, ensemble, l'ont bouté hors du pouvoir, pour refonder une nouvelle République démocratique et citoyenne, promouvoir la "bonne gouvernance" et mener des politiques appropriées de recouvrement de notre souveraineté économique et alimentaire.

Il n'est pas encore tard, pour redonner confiance aux inquiets, et de consolider l'alliance des forces vives qui ont porté les nouvelles Autorités au pouvoir. ■

IBRAHIMA SÈNE,  
PIT/SENEGAL

## Objection, Monsieur le Procureur !

Là cérémonie de passation de service, entre vous et votre successeur, aura été une occasion que vous avez mise à profit pour asséner "vos" vérités. On vous a entendu dire, Monsieur Diagne, que chaque fois qu'il a été de dire opportunément "Non" à des injonctions du pouvoir exécutif, vous l'avez fait. Le ton employé et l'occurrence de votre déclaration lui ont conféré un cachet recherché de "sortie d'un magistrat courageux victime de son courage".

Retenez, Monsieur le ci-devant Procureur de la République, que votre déclaration

contient en elle-même sa propre contradiction. S'il vous a été donné l'occasion de toujours dire "Non", quand il le fallait, c'est que le système en lui-même vous permettait de le dire. Ainsi donc, M. Diagne, vous semblez découvrir, mais seulement maintenant, qu'il faut procéder à des réformes qui donneraient plus d'amplitude de liberté aux juges du Parquet. Ce qui affaiblit votre sortie, aussi, c'est son caractère tardif. Vous ne pourrez pas empêcher de penser que, tant que vous restiez à ce poste, vous vous accommodiez des "travers" du système...

Les habits de héraut de la responsabilité et de l'indépendance du juge, que vous avez revêtus en cette circonstance, auraient pu paraître comme un costume sur mesure. Mais il aurait fallu, pour cela, que vous soyez parti du poste de vous-même.

D'avoir attendu d'être "débarqué" de la fonction, victime de "représailles" - comme vous dites -, vous disqualifie de donner des leçons. Quelle que soit la réforme de la Justice qui serait adoptée, après vos dix ans à la tête du Parquet, l'indépendance de la magistrature à laquelle vous appelez, alors qu'elle est un fait patent, souffrirait de vacuité, sans magistrats indépendants. ■

IBRAHIMA CISSOKHO

ASSAINISSEMENT DE LA PRESSE

Le voir pour le croire !

En recevant les principaux responsables syndicaux du pays lors de la cérémonie de remise des cahiers de doléances à l'occasion de la fête du Travail, le président Macky Sall a, entre autres sujets, exprimé sa volonté de mettre de l'ordre dans le secteur des médias. Il a parlé notamment de la question de la dépénalisation, de l'octroi des licences d'exploitation, de la carte de la presse et de la gestion prochaine de la future Maison de la Presse. Tous les professionnels du secteur doivent certainement applaudir. Mais on peut en douter car le président comme son prédécesseur que Macky Sall dénonce à travers l'octroi d'une centaine de licences à des politiciens et hommes d'affaires, ont jusqu'ici quelques similitudes dans leurs rapports avec la presse. L'actuel président renforcé en cela par des amis et conseillers qui durant plusieurs années ont fréquenté le milieu de la presse. Par personne interposée, Macky Sall au sein du régime de Wade a financé une certaine presse championne dans l'art de dénigrer, d'insulter des opposants et adversaires politiques. Notre jeune génération connaît notamment Ndiogou Wack Seck en la matière avec son journal "Il est Midi". Ce même Ndiogou Wack Seck est parmi les premiers nommés au lendemain de la deuxième alternance politique comme Président du Conseil d'Administration de la RTS.

En posant cet acte, en ignorant la presse dans les nominations au Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), avec l'absence de consultation, selon le Synpics, dans les nominations au Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA), on peut pour le moment douter de la volonté du président de vouloir mettre de l'ordre dans le secteur des médias.

Nous l'avons tout de même toujours dit, l'assainissement de la presse doit être l'affaire de l'État. L'État garant de la Loi qui défend les travailleurs mais aussi qui doit créer les conditions de développement des entreprises de presse.

Même si on peut faire confiance au président dans son projet, il faudra rester vigilant. On n'acceptera pas qu'on déshabille Mademba pour habiller Massamba selon les intérêts du moment. On n'acceptera pas du favoritisme dans l'octroi de ces fréquences ou même encore lors d'une prochaine distribution de l'aide à la presse pour des groupes ou organes de presse qui vont chercher, pour des intérêts basement mercantiles, à se rapprocher du pouvoir, de porter maintenant un intérêt particulier "aux trains qui arrivent à l'heure". Un chef d'État qui se préoccupe uniquement du développement de ce pays, qui se préoccupe de réussir ses deux mandats dans toutes ses possibilités et sa bonne volonté peut se départir d'une certaine presse, simple moyen de pression et de calcul d'intérêts. Le Syndicat national des professionnels de l'information et de la communication sociale du Sénégal (SYNPICS), toutes les associations qui défendent les intérêts des professionnels ont le devoir d'accompagner le président dans cette volonté d'assainir. Abdou Diouf a inauguré l'ère de la pluralité médiatique avec les premières radios privées, Abdoulaye Wade l'a développée et l'a renforcée même si on peut lui coller aujourd'hui sur le dos une certaine anarchie. Si Macky Sall parvient à mettre de l'ordre dans le secteur, l'histoire de la Presse Sénégalaise retiendra son nom.

Mais pour le moment, attendons de voir pour y croire car ce ne sont pas des déclarations intempestives, des sorties hasardeuses, des rappels à l'ordre à n'en plus finir qui mettront de l'ordre dans le secteur, il faut de la réflexion et de la concertation. ■

NDIAGA DIOUF  
Journaliste

FOOT - BARÇA

## Règlement de comptes musclé au sein de la maison !

L'ancien président du FC Barcelone Joan Laporta a tenu une interview dans laquelle il s'en est pris violemment au bilan de son successeur Sandro Rosell (photo), se disant même prêt à revenir aux affaires.



Le FC Barcelone, humilié par le Bayern Munich en Ligue des Champions (4-0 ; 3-0), est en pleine introspection pour savoir de quoi sera fait son avenir. Et forcément, l'avis de l'ancien président du club blaugrana Joan Laporta compte à l'heure des questions. Pour ce dernier, interviewé par l'agence de presse espagnole DPA, le travail de son successeur Sandro Rosell laisse à désirer et expliquerait une partie des difficultés actuelles du Barça.

"Ce que j'aimerais, c'est qu'ils partent, et maintenant", a-t-il lancé d'entrée, regrettant que la nouvelle direction ruine son héritage. "Quand je suis parti, je leur ai dit que ma fonction serait celle d'un ex-président qui ne dérange pas. La première décision qu'ils ont prise, c'est de destituer Johan Cruyff du poste de président d'honneur et ensuite ils ont porté plainte contre mes amis et moi pour 47 M€ dus à une soi-disant mauvaise gestion du Barça. En mentant et en détournant la réalité, on m'a attaqué par terre, mer et air. Le fisc et la justice pénale nous ont complètement innocentés, et au civil, nous allons également gagner, même si cela prend plus de temps", a-t-il raconté avant de poursuivre.

"Ils se sont acharnés à détruire les choses que nous avons construites avec beaucoup d'efforts et de travail. En toute conscience, avec une soif de revanche, de ressentiment. Ça me dérange qu'il y ait des gens aussi obtus et peu reconnaissants, car nous leur avons laissé le meilleur Barça de l'Histoire, et ils ne font que détruire notre réputation et notre héritage. (...) Quand les joueurs se plaignent, c'est qu'il y a eu de la passivité, des choses qui n'ont pas été faites, des décisions qui n'ont pas été prises ou qui n'ont pas fonctionné", a-t-il regretté.

Pour lui, la gestion de l'après-Pep Guardiola et de la maladie de Tito Vilanova est la preuve de l'incompétence de Rosell et ses équipes. "Ils ont nommé Tito car ils étaient anxieux de se planter pour la succession de Pep. Ça a été précipité. Tito est un grand entraîneur, avec de profondes connaissances, c'est un bon élève de Pep, mais il aurait dû avoir une

période d'adaptation pour faire ce qu'il fait maintenant. En plus, il a subi ce coup dur. (...) Mon objectif aurait été de maintenir Pep Guardiola en place", a-t-il expliqué.

L'épisode du sponsoring maillot reste également en travers de la gorge de Laporta. "Nous avons un accord singulier avec l'Unicef pour le sponsoring maillot, un message qui donnait une très bonne image de nous dans le monde entier. Ces messieurs nous ont vendu une histoire selon laquelle Qatar Foundation était un organisme similaire à l'Unicef et aujourd'hui on voit que c'était pour préparer l'arrivée de Qatar Airways", a-t-il indiqué. Exaspéré, il a même laissé entendre qu'il était prêt à reprendre du service pour remettre son Barça dans le droit chemin.

"Parfois, je me suis mis à sérieusement penser à la possibilité de présenter à nouveau ma candidature aux prochaines élections, mais je ne suis pas encore sûr, je dois peser le pour et le contre au niveau familial et professionnel", a-t-il conclu. Alors, la reconstruction sportive du FC Barcelone, déjà compliquée à gérer pour Sandro Rosell, risque de l'être encore plus avec les vives critiques de Joan Laporta. Cette guerre interne déstabilisera-t-elle encore un peu plus le club ? ■

(FOOTMERCATO.NET)

### REVUE TOUT TERRAIN

FIFA

#### Blatter plaisante sur son avenir

Une petite phrase de Sepp Blatter lâchée vendredi (hier) lors du congrès de la Confédération asiatique de football (AFC) a semé le doute quant à ses intentions pour les élections à la tête de la FIFA prévue en 2015. Alors que le Suisse avait annoncé son départ au moment de sa ré-élection en 2011, il pourrait finalement se représenter vu sa réponse à une question sur le processus de lutte contre la corruption, dont l'aboutissement est annoncé pour 2015, justement. "Ce sera le dernier mandat, non de fonction... Le dernier mandat de la réforme", a-t-il déclaré en souriant. Pas de quoi faire sourire Michel Platini, qui pourrait se présenter en 2015. Le président de l'UEFA a d'ailleurs été indirectement visé par Blatter un peu plus tard quand celui-ci a expliqué que les équipes européennes qualifiées pour la Coupe du monde étaient trop nombreuses. "Sur 32 équipes, vous en avez 13 qui viennent d'un seul continent, a-t-il affirmé. Nous devons étudier ça et faire en sorte qu'il y ait un meilleur équilibre". De quoi satisfaire les membres de l'AFC, qui veulent plus de places pour les équipes asiatiques et qui soutiennent déjà Blatter si celui-ci venait à se représenter.

PSG

#### Ronaldo, c'est possible

#### selon son agent

D'aucuns objecteront à juste titre qu'il est dans l'intérêt d'un agent d'alimenter les rumeurs de transferts concernant l'un de ses poulains. Les propos de Jorge Mendes, qui s'occupe des intérêts de Cristiano Ronaldo (28 ans, 31 matchs et 31 buts en Liga cette saison), devraient néanmoins donner quelques espoirs aux supporters du PSG. "Quand un joueur est aussi fort que lui, c'est normal que les plus grands clubs manifestent leur intérêt, a expliqué l'homme d'affaires sur Radio Mana Mana. Oui, le PSG est une possibilité pour lui." Concernant José Mourinho, dont il est également le représentant, Mendes a en revanche déclaré qu'il y avait "80% de chances qu'il rejoigne Chelsea".

REAL - ANCELOTTI

#### "Difficile de dire non"

Annoncé depuis plusieurs jours possible partant pour le Real Madrid, l'entraîneur du Paris Saint-Germain Carlo Ancelotti a récemment annoncé ne pas avoir pris de décision concernant son avenir. Le technicien italien est revenu sur les rumeurs d'un départ vers la capitale espagnole sur la chaîne Simona Ventura TV. "Dans le passé, il y a eu un moment où j'étais très proche, mais je suis allé à Chelsea. L'avenir, personne ne le connaît, mais je suis bien au PSG et je pourrais rester longtemps ici. Maintenant, je veux gagner la Ligue 1 et fêter le titre. Mais c'est difficile de dire non au Real Madrid, même si je vis bien à Paris", a confié le coach du PSG. Ancelotti fait durer le suspense...

REAL

#### Mourinho défend son bilan...

Alors que la rumeur qui envoie José Mourinho à Chelsea se fait de plus en plus insistante en Angleterre, l'entraîneur du Real a une nouvelle fois joué la montre, vendredi en conférence de presse. "Je confirme qu'il me reste cinq matches de Championnat et une finale de Coupe du Roi (contre l'Atletico Madrid) à jouer. Ensuite seulement je me poserais avec le président et nous discuterons de mon avenir. J'ai toujours quitté un club en bons termes et quand je partirai d'ici ce sera pareil". Le Portugais, qui a des rapports compliqués avec la presse espagnole, en a profité pour reprendre de volée ceux qui critiquent son bilan à la Maison blanche. "Le record de points en Championnat (100 en 2012), c'est pour moi et vous ne pourrez pas l'effacer. Nous avons gagné la Coupe du Roi (2011) pour la première fois depuis 20 ans et ça non plus vous ne l'effacerez pas".

#### "Une fierté d'avoir mis fin à l'hégémonie du Barça"

Pour finir, il est revenu sur l'élimination du Real en Ligue des champions, en demi-finale par le Borussia Dortmund : "Les trois demi-finales de Ligue des champions, qui personnellement ne me satisfont pas, n'ont pas dû être si faciles à atteindre puisqu'avec 18 entraîneurs en 21 ans, le Real n'en a disputé que cinq". Avant de conclure dans le plus pur style Special One : "Voilà le pauvre bilan de Mourinho : trois ans et trois demi-finales. Pour moi c'est une fierté d'avoir été l'entraîneur du Real qui a mis fin à l'hégémonie de Barcelone en Espagne".

neur du Real qui a mis fin à l'hégémonie de Barcelone en Espagne".

#### ...100 M€ pour chiper Neymar au Barça ?

Bien décidé à renforcer son équipe cet été après un cuisant échec face au Bayern Munich en demi-finale de la Ligue des champions, le FC Barcelone a fait de Neymar (21 ans) l'une de ses priorités. Selon le quotidien catalan Sport, le Real Madrid pourrait toutefois tenter de perturber les plans barcelonais. À en croire le média ibérique, les Merengues auraient l'intention de dépenser 100 millions d'euros pour s'offrir l'attaquant du FC Santos. Une somme élevée qui comprend la clause de sanction fixée par le Barça avec l'Auriverde dans un pré-contrat en cas de départ pour une autre formation. Reste à savoir si la pépite brésilienne préfère vraiment rejoindre la capitale espagnole plutôt que la Catalogne...

CHELSEA

#### Abramovich aurait convaincu Mou

Alors que José Mourinho continue d'entretenir le suspense concernant son avenir sur le banc du Real Madrid, son départ semble tout de même très probable. En Angleterre, la presse assure même que son arrivée à Chelsea serait déjà actée. Le Daily Mail et le Sun annoncent ce vendredi que le Special One a rencontré le propriétaire des Blues, Roman Abramovich, dans un restaurant de Londres, La Famiglia. Les deux hommes seraient tombés d'accord sur un salaire annuel de 12 millions d'euros. Visiblement bien décidé à boucler ce dossier, le boss du club londonien aurait annoncé son intention de payer la clause de départ de Mourinho, estimée à près de 14 millions d'euros. L'accord ne serait toutefois officialisé que le 1er juillet prochain, selon les médias britanniques.

BARÇA

#### David Luiz plutôt qu'Hummels ?

Ce n'est un secret pour personne, le FC Barcelone cherche un défenseur central pour la saison prochaine. Les deux principales cibles se nomment Mats Hummels (Dortmund) et David Luiz (Chelsea). Le premier cité était même récemment devenu la priorité des Blaugrana, mais l'international allemand ne serait pas très chaud pour quitter les Jaunes et Noirs. Selon le Daily Mail ce vendredi, le Barça pourrait donc passer à l'action sur le dossier du défenseur des Blues (26 ans). Le média britannique indique que le club catalan serait prêt à déboursier 45 millions d'euros en proposant un contrat à long terme au défenseur brésilien.

PSG

#### Pour Lucescu, l'argent ne suffit pas

Annoncé du côté du Paris Saint-Germain il y a quelques mois, l'entraîneur du Shakhtar Donetsk, Mircea Lucescu, ne débarquera pas dans la capitale. Le technicien roumain suit toutefois avec attention les performances du PSG et réclame de la patience. "Le PSG a encore

besoin de temps. Ils ont dépensé beaucoup d'argent mais on ne construit pas une équipe qu'avec de l'argent. Il faut de la patience mais les présidents n'ont pas cette patience. Il faut construire une équipe comme l'a fait Barcelone. Dans les relations de jeu, le PSG n'est pas au niveau d'une équipe bien construite comme le Bayern. La confiance accordée à un entraîneur est très importante", a déclaré Lucescu au micro de RMC.

#### France - 35<sup>e</sup> J.

**Hier**  
Saint-Etienne-Bordeaux 0-0  
**Samedi**  
15h Marseille-Bastia  
18h Toulouse-Lille  
Sochaux-Lorient  
Montpellier-Brest  
Reims-AC Ajaccio  
Troyes-Evian TG  
**Dimanche**  
12h Rennes-Nice  
15h Nancy-Lyon  
19h Paris-SG-Valenciennes

#### Angleterre - 36<sup>e</sup> J.

**Samedi**  
14h Swansea-Man City  
Tottenham-Southampton  
West Brom-Wigan  
West Ham-Newcastle  
Fulham-Reading  
Norwich-Aston Villa  
16h30 QPR-Arsenal  
**Dimanche**  
12h30 Liverpool-Everton  
15h Man United-Chelsea  
**Lundi**  
19h Sunderland-Stoke City

#### Espagne - 34<sup>e</sup> J.

**Hier**  
Celta Vigo-Athl. Bilbao 1-1  
**Samedi**  
14h Valence-Osasuna  
16h Granada-Malaga  
18h Real Madrid-Valladolid  
20h La Corogne-Atl. Madrid  
**Dimanche**  
10h Majorque-Levante  
15h Saragosse-Vallecano  
17h FC Séville-Espanyol  
19h Barcelone-Betis Séville  
**Lundi**  
20h Getafe-Sociedad

#### Italie - 35<sup>e</sup> J.

**Samedi**  
16h Chievo Verone-Cagliari  
18h45 Fiorentina-AS Roma  
**Dimanche**  
10h30 Udinese-Sampdoria  
13h Juventus-Palermo  
AC Milan-Torino  
Lazio Rome-Bologne  
Catane-Sienne  
Parma-Atalanta  
Genoa-Pescara  
18h45 Naples-Inter Milan

#### Allemagne - 32<sup>e</sup> J.

**Hier**  
M'Gladbach-Schalke 0-1  
**Samedi**  
13h30 Nuremberg-Leverkusen  
Francfort-Fortuna  
Hanovre-Mayence  
Stuttgart-Greuther Fürth  
Werder Brême-Hoffenheim  
16h30 Dortmund-Bayern  
**Dimanche**  
13h30 Fribourg-Augsbourg  
15h30 Hambourg-Wolfsburg

## FOOT - TROIS LIONS À SUIVRE

## Ba, l'espoir de Chelsea face à Man U

En lutte pour une place qualificative en C1, Demba Ba (Chelsea) se rend ce dimanche à Man U (Premier League). Avant ce choc, Papiss Cissé (Newcastle) défie West Ham de Momo Diamé, ce samedi. En France, R. Gomis (VA) tentera de retarder le sacre du PSG.

ADAMA COLY

## Ba, le danger

Il pourrait être le danger n°1 pour Manchester United. Car Demba Ba a été le bourreau du champion d'Angleterre qui rêvait de doublé cette saison. D'abord, il a joué un grand rôle à l'aller en quart de finale de Cup. Même s'il n'a pas marqué, son impact a permis à Chelsea d'arracher un replay à Old Trafford (2-2). Au retour, il a crucifié (1-0), d'une superbe extension, les hommes de Sir Alex Ferguson à Londres. Ce



dimanche, le futur finaliste de l'Europa League, Chelsea (3<sup>e</sup>, 65 points), pourra

compter sur son attaquant international d'origine sénégalaise pour s'accrocher à cette place qualificative à la prochaine Ligue des champions. Mais son coach, Benitez, alignera-t-il Demba Ba qui est resté sur le banc la semaine dernière ? Sa fraîcheur physique par rapport à Torres pourrait jouer en sa faveur.

## Papiss face à Diamé

Ce duel de Lions sera très intéressant. En lutte pour le maintien en Premier League, Papiss Demba Cissé rend

visite à West Ham (10<sup>e</sup>, 42 pts) et son milieu de terrain Mohamed Diamé. Un déplacement très difficile pour l'attaquant de Newcastle (17<sup>e</sup>, 37 pts) car les gros calibres d'Angleterre ont été bousculés cette saison à West Ham, surtout lorsque le capitaine des Lions est en forme.

## Le Paris de Gomis

"On a envie de finir dans les 10 premiers. Il faut donner le maximum jusqu'au bout, à commencer par ce match à Paris. Tout le monde nous voit perdants face au Psg, alors nous n'avons pas de pression", a déclaré Rémi Gomis. Le Paris Saint-Germain, qui rêve de valider ce dimanche son titre de champion de France 2013, est donc prévenu. Valenciennes, qui n'est mathématiquement pas encore sauvé de la relégation, vient en victime expiatoire au Parc des Princes, en match comptant pour la 35<sup>e</sup> journée de Ligue 1. ■

FOOT - 16<sup>ES</sup> DE FINALE COUPE DU SÉNÉGAL

## Touré Kunda / Ngor à l'affiche

Les 16es de finale de la Coupe du Sénégal, qui débutent ce week-end, offrent le choc entre Touré Kunda et Olympique de Ngor, deux clubs élites.

Cette confrontation entre Touré Kunda de Mbour et l'Olympique de Ngor va forcément retenir les attentions du foot local sénégalais. Car c'est l'un des deux duels qui va opposer des clubs de l'élite du football dans ces 16es de finale de la Coupe du Sénégal. En plus, ces deux équipes semblent en forme en ce moment. Les Mbourais, 5<sup>e</sup> de la Ligue avec 23 points, reviennent d'un précieux succès (0-1) à Ziguinchor face au Casa Sport alors que les Ngorais, 3<sup>e</sup> avec 25 points, ont dominé (1-0) Niary Tally lors de la dernière journée de la phase aller de

championnat. Mais Touré Kunda a un léger ascendant psychologique sur l'Olympique de Ngor. Les Mbourais avaient battu (3-1) le promu, lors de la 7e journée de Ligue 1, le 24 février dernier.

Si ces 16<sup>es</sup> offrent deux chocs entre équipes élites, il n'y aura, en revanche, qu'un seul duel entre club de Ligue 1 et de Ligue 2. Mais quelle affiche ! Puisqu'il s'agit de deux leaders. Diambars, actuellement en tête de la L1, accueille la Renaissance de Dakar, premier de la poule B de L2.

Les amateurs de l'Us Parcelles Assainies défieront l'ogre, Jaraaf, alors

que les Saint-Louisiens de Ndar Guedj, pensionnaires de National, attendent le Dakar Université Club (Duc), club de L1. Port affronte Walidaan de Thiès.

Santhiaba (Ligue 2) a été le premier à se qualifier en huitième de finale. Les Ziguinchorais ont battu (2-0) l'Us Gorée (Ligue 1), mercredi. Le match phare, devant opposer le Casa Sport à Niary Tally, est prévu le lundi 6 mai au stade Aline Stoé Diatta de Ziguinchor. Ces 16<sup>es</sup> de finale prendront fin mardi avec les matches Rs Yoff/Dahra et Us Ouakam/Atlantic Ndiaye Lô. ■

## RÉSULTATS

Santhiaba-Us Gorée 2-0

## Samedi

16h Africa Foot-Ndiambour  
Av. Mbacké-Us Tivaouane  
16h30 Diambars-Renaissance  
17h Ndar Guedj-DUC  
Stade Demba Diop  
16h Port-Walidaan  
18h Us Piles Assainies-Jaraaf

## Dimanche

16h Zig Inter-Linguère  
Touré Kunda-Ol. de Ngor  
16h30 Suneor-Bargueth  
17h Kaolack FC-Stade de Mbour  
Stade Demba Diop  
16h Teungueth FC-Ac Mawade Wade  
18h DSC-Génération Foot

## Lundi

16h Casa Sport-Niary Tally

## Mardi

16h Rs Yoff-Dahra

18h Us Atlantic Ndiaye Lô

A. COLY

## FOOT - MONDIAL 2014

## Un quatuor seychellois pour Angola / Sénégal

Les officiels des matches des Lions de juin prochain, comptant pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> journées des préliminaires-Zone Afrique - de la Coupe du Monde de la Fifa "Brésil 2014", sont désormais connus. C'est un quatuor seychellois qui sera au

sifflet lors de Angola-Sénégal du 8 juin prochain, au "11 de Novembro Stadium" de Luanda. Il est constitué de Camille Bernard (arbitre central), assisté de Pétrousse Hensley Danny et Lista Gilbert. Le 4<sup>e</sup> arbitre se nomme Fred Nelson Émile. La Fifa a

aussi désigné les officiels devant diriger le match entre le Liberia et le Sénégal du 15 juin, à 16h au Stadium Antoinette Tubman de Monrovia (5<sup>e</sup> journée). Là, c'est un quatuor kenyan qui va officier. Omweno Davies Ogenche sera assisté de Sabatia Peter et de Cheruiyot Gilbert. Osano Moses sera le 4<sup>e</sup> homme en noir.

## Ousmane Fall et B. Diatta en lice

Le communiqué de la Fédération sénégalaise de football (Fsf), signé par le président de la Commission centrale des

arbitres (Cca), Mamadou Ndiaye, a donné également la liste des arbitres internationaux sénégalais choisis pour ces préliminaires. Pour diriger la rencontre entre le Soudan et le Ghana du 7 juin à 20h à Khartoum, la Fifa a désigné Ousmane Fall, qui sera assisté de Moussa Diakhaté et de Serigne Cheikh Touré. Malang Diédhiou est 4<sup>e</sup> arbitre. Le quatuor Badara Diatta, Djibril Camara, El Hadji Malick Samba et Maguette Ndiaye dirigera le match RD Congo-Cameroun du 16 juin à 15h 30 à Kinshasa (5<sup>e</sup> journée) ■ A. COLY

## SÉNÉGAL - ATHLÉTISME

## Fatoumata Diop, le nouvel espoir du 400m dames

Fatoumata Diop, arrivée 2<sup>e</sup> du meeting Gabriel Tiacoh d'Abidjan samedi dernier, avec un chrono de 53s 63, compte parmi les grands espoirs de l'athlétisme sénégalais, a confié à l'APS son entraîneur, l'Ivoirien Anthony Koffi, qui officie au Centre international d'athlétisme de Dakar (CIAD). "Nous

avons tablé sur un chrono de 53s 80 cette année mais la voir faire mieux que les prévisions, cela veut dire que le travail commence à bien entrer", a expliqué l'entraîneur du 400m au CIAD.

Le technicien ivoirien, qui a aidé Amantle Monstho à devenir championne du monde 2011 du 400m dames, est

très optimiste sur les capacités de son élève qui "présente le même profil que" la Botswanaise. "Elle est très réceptive et introvertie comme Amantle", a indiqué le technicien, appelé à tracer le profil de la spécialiste du 400m. L'entraîneur du CIAD qui travaille avec un groupe d'une demi-dizaine de filles sur le 400m, "m'a été recommandé par des proches qui voyaient que j'avais du mal à progresser". "J'étais arrivée avec un record personnel d'une minute (60s) sur le 400m, il m'a rectifié en me tenant un langage de vérité", a indiqué l'athlète qui a travaillé avec deux techniciens à ses débuts et

était plutôt une adepte du 200m. "C'est le coach (Anthony Koffi) qui m'a convaincu que je pouvais bien faire le 400m", a-t-elle poursuivi. "Et après le travail qu'on est entrain d'abattre et le soutien des autres notamment Amantle (Monstho), je commence à progresser", a-t-elle reconnu.

Et le déclin est arrivé avec sa participation aux championnats ouest-africains au Burkina Faso en 2011, a expliqué Anthony Koffi, soulignant que "Fatoumata (Diop) a l'une des amplitudes dans la foulée les plus intéressantes du continent". "Elle manque de

## BREVES

## BESIKTAS

## Niang met un terme aux rumeurs

Face aux rumeurs qui annoncent ces derniers jours son envie de raccrocher les crampons, l'attaquant de Besiktas Mamadou Niang (33 ans) est monté au créneau en postant un message sur son compte Twitter. "J'ai entendu dire que j'allais arrêter ma carrière à la fin de la saison (rires). Mais je ne sais pas qui a pu raconter ce mensonge mais chapeau. J'ai encore l'envie de jouer au foot, j'aime jouer au foot et c'est pas demain que je vais arrêter", a lancé l'international sénégalais et ancien joueur de Marseille.

## FENERBAHÇE

## Moussa Sow parle déjà mercato

Moussa Sow a quitté Lille pour rejoindre les Turcs du Fenerbahçe en janvier 2012. Un choix alors douteux pour la plupart des supporters, qui ne comprennent pas l'intérêt de l'attaquant à s'exiler en Turquie. Un peu plus d'un an après, le Sénégalais est aux portes d'une finale d'Europa League, et prouve que son choix de carrière était bien réfléchi. "Tout est réuni pour que je continue ici. Je me sens bien dans la vie de tous les jours, les fans m'apprécient. Je joue, je marque des buts, je suis dans le plus grand club du Turqui", savoure-t-il dans L'Équipe.

## ATHLÉTISME - SEMI-MARATHON DE DAKAR

## Démarrage des inscriptions

Les inscriptions pour l'édition 2013 du semi marathon de Dakar, qui aura lieu le 18 mai prochain, ont démarré depuis jeudi, a annoncé la Fédération sénégalaise d'athlétisme (FSA), dans un communiqué reçu à l'APS. Les inscriptions, qui ont lieu au stade Iba Mar Diop, siège de la FSA, concernent aussi bien le semi-marathon (21 km) que les épreuves annexes (2, 5 et 10 km), a précisé le comité d'organisation de la manifestation. En plus de meeting international de la ville de Dakar prévu cette année le 12 juin prochain, le semi-marathon est l'une des compétitions les plus courues dans le calendrier de la FSA. La course est ouverte aux athlètes étrangers qui souvent y dicent leur loi aux nationaux. Chez les dames, la dernière édition a été remportée par la Gambienne Mariama T. Jallow.

puissance et c'est un travail qu'il faut faire", a-t-il dit estimant que si elle accepte de souffrir davantage, on peut envisager avec elle "une place de finaliste aux prochains championnats d'Afrique".

En attendant, la sociétaire de l'Us Gorée qui a découvert l'athlétisme à la télévision lors des Jeux olympiques d'Atlanta (1996), préfère esquisser un sourire et dire "amen," aux prédictions de son entraîneur. ■

(APS)